

HORIZONS

Magazine mensuel

Edité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 023 / 1^{er} Juin 2022

prix: 100 MRU



***Le développement au Brakna:
Une décentralisation équitable au service du citoyen***





4 Programme du Président de la République : La décentralisation, un axe majeur

6 Le Wali du Brakna :
Notre objectif premier est de servir le citoyen et d'œuvrer pour le développement local

8 Le président du Conseil régional du Brakna :
Nous travaillons à la réalisation d'un développement économique global et durable dans la wilaya

10 Le président de l'Union des maires du Brakna :
La décentralisation est plus une question de moyens que de volonté politique

11 Le Maire de Boghé :
Si on n'écoute pas les citoyens pour apporter des solutions à leurs problèmes, en quoi représente-t-on l'Etat?

13 Le Brakna, une vocation agropastorale de premier plan

15 La nouvelle moughataa de Maal

16 Aleg, une ville contrastée

17 Elevage au Brakna :
Une importante ressource à valoriser

20 Agriculture :
La SONADER au cœur du dispositif de l'irrigué au Brakna

22 Le Directeur Régional de l'Education Nationale au Brakna :
L'année prochaine sera marquée par une répartition équitable des enseignants

24 Le secteur de l'Hydraulique au Brakna :
Des efforts remarquables malgré la rareté des ressources

28 Sécurité alimentaire au Brakna :
Le Programme d'Appui aux éleveurs et les boutiques à prix subventionnés suscitent l'enthousiasme des citoyens

31 Département de l'action sociale, de l'enfance et de la famille :
Programmes dominants au Brakna

HORIZONS

Magazine mensuel



Revue Mensuelle Editée par l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Diagana Khalilou

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tel : +(222) 47 00 00 55

had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy

Photos

Ezhal

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION

45 25 29 70 * 45 25 29 40
 45 25 55 20
 Chaabrim@gmail.com
 amiakhbar@gmail.com
 371 / 467

Direction Commerciale:

 45 25 27 77
 dgsami@yahoo.fr

www.ami.mr
 agenceami.mr

Pour une administration à l'écoute et au service du citoyen

Ici comme ailleurs, le bien-être du citoyen est la finalité de toutes les politiques et stratégies publiques initiées et mises en œuvre. Le succès de ces politiques et stratégies est jugé selon l'effectivité de satisfaction des citoyens cibles où qu'ils se trouvent. Efficience, célérité et équité sont les paramètres permettant de jauger l'efficacité de telles politiques. Dans un Etat de droit, un Etat «bienveillant», aucun citoyen ne doit et ne peut être oublié. D'où la nécessité de confier la tâche à une administration de proximité, à l'écoute et au service des usagers, citoyens dignes et humbles de la République. Favoriser ainsi la participation et donc l'implication de tous pour permettre l'appropriation par ces citoyens de ces politiques.

Dans son programme électoral, le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, avait bien souligné la nécessité d'une meilleure réorganisation des services de l'administration centrale de l'Etat pour les adapter à la régionalisation ainsi que la création de centres régionaux d'administration publique. Il a également préconisé la mise en œuvre effective de mesures relatives au transfert des compétences et des moyens financiers aux collectivités territoriales, la finalisation de la réforme de la fonction publique locale et la création d'un centre national de formation des personnels des collectivités territoriales.

C'est aussi dans cette optique qu'a été créé le Conseil National pour la Décentralisation et le Développement Local (CNDDL) dont la première session a été tenue le 29 avril dernier à Nouakchott.

Les missions assignées à cet organe consistent globalement à encadrer le processus de décentralisation afin de rapprocher les services des citoyens de manière rapide et efficace et à impliquer ceux-ci dans la gouvernance publique locale.

La première réunion du Conseil a été mise à profit pour expliquer l'importance du développement local et réitérer la priorité toute première que le Président de la République accorde au bien-être du citoyen où qu'il soit. Son Excellence a bien expliqué que le développement local constitue le meilleur moyen de réussir une mise en œuvre des programmes et stratégies de développement et leur alignement sur les spécificités, les capacités et les possibilités d'investissement disponibles selon les régions pour assurer un développement homogène du pays.

Parmi ces régions, le Brakna occupe une position particulière tant du point de vue géographique et culturel, que du point de vue historique, Aleg étant le lieu d'accueil du Congrès de 1958, moment crucial de la Geste Mauritanie.

Aussi, le développement local permet-il de se libérer de la mentalité dépassée de dépendance exclusive vis-à-vis de l'Etat central pour mener à bien les projets sur le plan régional. D'autant plus qu'une bonne partie de la charge du développement relève, désormais, du champ d'action des instances décentralisées eu égard aux compétences qui leur sont attribuées en vertu de la loi.

Il s'agit en outre de promouvoir les entreprises régionales pour revaloriser la production locale et créer des emplois afin de faire du développement local un point de départ pour le développement inclusif du pays et, partant, créer le noyau d'une économie sociale et solidaire à même de garantir le bien-être du citoyen. Mais, ce bien-être passe également par la dignité personnelle, et c'est à juste titre, que le Président de la République a, à maintes fois, dit que les responsables de l'administration doivent donner aux citoyens le sens de l'égalité, de la dignité et de l'assurance d'entrer dans leurs droits sans médiation ni considération autre que leur citoyenneté.

Pour l'administration régionale, la priorité des priorités doit porter sur la recherche de solutions adéquates pour les problèmes auxquels les citoyens sont confrontés. La disposition et la capacité des responsables de cette administration à se plier, sur le terrain, à cette priorisation est une condition préalable à leur succès, donc une obligation. A défaut, ils auront tout simplement failli à leur mission.

Le respect d'une telle obligation est, de surcroît, impérativement dicté par l'entrée de notre pays dans une ère cruciale marquée par des perspectives prometteuses comme l'exploitation du gaz prévue l'année prochaine. Cela permettra de consolider les nombreux acquis déjà réalisés en moins de trois ans d'un mandat qui en dure cinq.

L'apaisement effectif du climat politique et social a ouvert la voie à une gouvernance qui se nourrit de l'équité, du principe de l'égalité dans la redistribution des biens communs et du profit de l'action de développement général.

La Rédaction

Programme du Président de la République :

La décentralisation, un axe majeur



Le Programme du Président de la République affiche comme objectif prioritaire une politique dont les principales actions sont la priorité au développement local, l'amélioration du cadre institutionnel et organisationnel des administrations à travers la définition des missions, l'adaptation des structures et des processus, la simplification des procédures et des formalités ainsi que la réalisation de performances pour améliorer les résultats, l'amélioration de la relation entre l'administration et le citoyen, la mise en place d'une fonction publique locale et l'égalité de l'accès aux services publics.

« Je veillerais », a souligné le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Gazouani, « à ce que le professionnalisme, l'intégrité et le respect des standards techniques et moraux soient des caractéristiques constantes de notre administration. Je compte apporter une réponse rapide et efficace aux dysfonctionnements régulièrement réitérés dans nos services publics ». Il s'agit notamment de :

- la dilution des responsabilités, facilitée par une prolifération des structures administratives avec des chevauchements de compétences ;
- l'inflation de la production législative et règle-

mentaire ;

- la gestion publique encore archaïque axée sur les moyens et non sur les résultats et marquée par l'absence de la culture de rendement, de l'évaluation et de la reddition des comptes ;
 - la faiblesse de la conscience professionnelle, de l'éthique et le sens de service public parmi les fonctionnaires et agents de l'Etat ;
 - Un service public peu orienté vers le citoyen, des procédures et des formalités complexes.
- Pour faire face à ces dysfonctionnements, « je compte au cours des cinq prochaines années, au cas où vous m'accorderiez votre confiance,

mettre en œuvre les actions susceptibles de redynamiser l'administration/appareil de l'Etat en vue de l'amener à mieux s'acquitter de ses différentes missions », a dit M. Mohamed Ould Cheikh El Gazouani.

En raison de son intérêt pour le développement local, l'implication des populations dans la prise en main de leur destin et la mise à contribution des organisations de la société civile, la décentralisation représente une priorité dans la mise en œuvre des engagements (Tahahoudatti) du Président de la République.

C'est ainsi que « le Gouvernement a accordé une importance capitale à la décentralisation du pilotage et la responsabilisation des différents échelons de gestion », a déclaré Premier Ministre Monsieur Mohamed Ould Bilal, en présentant devant le Parlement, en Janvier dernier, le Bilan de l'activité du Gouvernement pour l'année 2021 et les perspectives de 2022.



Déjà, les premières actions de la feuille de route de la Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local à l'horizon 2030 ont été réalisées, notamment la mise en place du Haut Conseil de la Décentralisation, de l'Initiative des conventions de transfert de compétences entre l'Etat et les Conseils Régionaux ainsi que le renforcement des capacités des Communes et des acteurs de la décentralisation. Parallèlement à ces résultats, le Gouvernement a lancé les Programmes de Développement Local et Initiatives Communales au profit des collectivités territoriales (régions et communes) qui financeront la réalisation et la réhabilitation des infrastructures communales de base dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de l'environnement ainsi que des projets de développement économique ou de gestion des ressources naturelles.

Dans ce cadre, a précisé le Premier Ministre, plus de 270 projets ont été préparés ou en phase de préparation au profit des communes, notamment dans les wilayas du Hodh Charghi, du Hodh El Gharbi et du Guidimagha.

En 2022, de grandes réformes seront introduites et porteront sur l'adoption d'un Code des Collectivités territoriales et d'un Plan Directeur de transfert des compétences vers les structures décentralisées.

En vue de donner une consistance aux efforts engagés pour rendre opérantes les actions de décentralisation, il est prévu la mise en œuvre du train de mesures suivantes :

- La révision du dispositif législatif et réglementaire relatif aux établissements publics pour tenir compte de la création des agences et des autorités administratives indépendantes intervenues en tant que nouveaux démembrements de l'Etat ;
- Le renforcement de la déconcentration par une meilleure réorganisation des services extérieurs de l'administration centrale de l'Etat pour les adapter à la régionalisation ;
- La création de centres régionaux d'administration publique ;
- La mise en œuvre effective des mesures relatives au transfert des compétences et des moyens financiers aux collectivités territoriales (régions et communes) ;
- La finalisation de la réforme de la fonction publique locale (personnels des régions et des communes) ;
- La création d'un centre national de formation des personnels des collectivités territoriales (régions et communes) ;

La mise en œuvre d'une stratégie visant le développement des technologies numériques, l'amélioration de l'accès et la qualité des services publics à travers un programme ambitieux de gou-

vernement électronique.

En peu de temps, le bilan de la décentralisation est globalement positif, car il est en train d'installer durablement le principe de gouvernance locale, même si sur le plan des finances locales, les activités des Communes ne génèrent pas suffisamment de ressources pour assurer la conduite sur fonds propres de projets de développement local viables de nature à y rattacher davantage les populations à ces structures décentralisées et qui sont en principe destinées à servir de locomotive à la participation citoyenne.

Or, la décentralisation, qui est un processus à travers lequel l'Etat assure le transfert au profit des Conseils régionaux et des Communes certaines compétences ainsi que le pouvoir de disposer de ressources conséquentes, s'affirme aujourd'hui, en Mauritanie et ailleurs, comme un véritable levier du développement local, et partant, du développement national tout court. De ce fait, le développement à la base est un processus participatif se fondant sur les initiatives locales comme forces motrices de promotion économique et sociale et devant permettre de (1) répondre aux besoins des populations conscientes, mobilisées et responsables ; (2) assurer un développement du territoire ; et (3) lutter contre la pauvreté et les inégalités dans des actions de proximité.

Au risque de rendre la viabilité et la pérennité du processus de décentralisation encore fragile auquel s'ajoutent naturellement un défaut de ressources humaines et un processus de déconcentration embryonnaire, il convient aujourd'hui de relancer le processus en proposant des solutions aux divers dysfonctionnements et en faire un axe fondamental et prioritaire pour le développement économique, culturel et social dans le pays d'une manière générale et l'instrument privilégié pour surmonter les disparités locales et régionales.

Ces résultats ne peuvent être obtenus sans le lancement d'un véritable processus de décentralisation devant aboutir à l'institution d'une administration de développement local à travers, entre autres, (a) un nouveau code des collectivités territoriales, (b) la refonte générale du système de fiscalité locale de ces structures décentralisées et (c) la création d'une véritable fonction publique territoriale.

Le parcours de la création des Communes

Depuis les années 50, la Mauritanie a adopté un mode de gestion communal à travers les structures suivantes :

- L'institution des Communes Pilotes, du milieu des années cinquante jusqu'à 1969. Ces communes étaient implantées à Atar, Rosso, Kaédi et Boghé ;
- La mise en place, entre 1963 et 1966, des Communes Rurales qui furent généralisées en même temps avec les communes pilotes. Cette expérience non concluante a été abandonnée au profit du système des régions ayant l'autonomie financière. Celles-ci bénéficiaient des pouvoirs de perception des impôts et taxes « afin de couvrir la dimension sociale dévolue auparavant aux communes pilotes et rurales ».
- Les communes de création récente réalisées progressivement en 1986, 1987, 1988 et dotées de larges attributions pour pouvoir répondre aux besoins du développement local. La création et le renforcement de ces communes a été accueilli avec intérêt comme étant un pas significatif dans l'action de décentralisation. L'engouement manifesté régulièrement à l'occasion de chaque échéance municipale aussi bien par les populations que par les acteurs politiques illustre bien l'intérêt pour ces entités décentralisées auxquelles s'intéressent particulièrement divers partenaires à travers le jumelage (plusieurs villes mauritaniennes sont jumelles d'autres villes), l'appui à la décentralisation et le financement du développement urbain.

Le Wali du Brakna :

Notre objectif premier est de servir le citoyen et d'œuvrer pour le développement local

Le wali du Brakna, M. Teyib Ould Mohamed Mahmoud, a affirmé qu'il applique la politique de la porte ouverte devant l'ensemble des citoyens pour être à l'écoute de tous les problèmes qu'ils rencontrent dans leur vie de tous les jours et dont le règlement relève des compétences de la première Autorité administrative dans la Wilaya. Une approche qui répond parfaitement aux orientations et instructions de Son Excellence le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani visant la redynamisation de l'administration pour qu'elle soit au service du citoyen et du développement local. Le Wali a ajouté, dans un entretien accordé à une mission de l'AMI de passage dans la wilaya du Brakna, que cette approche s'est renforcée par le discours historique de Son Excellence le président de la République, le 24 mars dernier, au Palais des Congrès « Al Mourabitounes », quand Son Excellence a diagnostiqué la situation et mis le doigt sur les véritables insuffisances et lacunes pour, ensuite, donner ses instructions en vue d'améliorer le rendement de l'administration et de recouvrer la confiance du citoyen en elle. Le Wali a noté que la région du Brakna connaît un développement notable sur le plan économique (agriculture, élevage) et social (éducation, santé). Voici l'intégralité de cette interview :

Pour commencer, pouvez-vous, Monsieur le Wali, nous entretenir de la situation du développement dans la wilaya du Brakna de manière générale ?

Permettez-moi d'abord de remercier l'Agence mauritanienne d'Information (AMI) pour avoir consacré ce numéro du magazine Chaab et Horizons qu'elle édite chaque mois à la wilaya du Brakna qui compte parmi les plus importantes du pays. L'éclairage sur le développement de cette région revêt une importance particulière parce qu'il permet aux lecteurs de mieux la connaître, notamment dans ses aspects économiques, en termes de réalisations et d'opportunités offertes aux investisseurs.

La wilaya est importante du point de vue développement, ce qui a poussé l'État à y initier plusieurs grands projets en sa qualité de région à vocation pastorale, particulièrement en sa partie nord et est, et même sud, d'une certaine façon.

Nous avons constaté une augmentation notable de la ressource animale au niveau de la wilaya,



ce qui s'explique par plusieurs facteurs objectifs dont l'amélioration de la pluviométrie et l'intérêt grandissant des populations pour cette ressource animale, notamment au cours de ces dernières années qui ont vu l'État intervenir pour en favoriser le développement et en tirer le meilleur profit possible en aidant les éleveurs par la disponibilisation de l'aliment de bétail à prix subventionnés.

Il y a également à évoquer l'aspect important lié au développement de l'agriculture dans la wilaya, notamment dans la Vallée où nous disposons de grandes superficies cultivables, favorables à toutes les spéculations. Les efforts fournis, soit par l'administration locale, soit par les départements ministériels directement impliqués dans les questions économiques (agriculture, élevage, affaires économiques) conduisent à plus de développement de l'agriculture dans la région.

Les derniers événements (pandémie, crise ukrainienne) ont montré que les pays qui dépendent de l'extérieur, dans ce qu'ils consomment, s'exposent à de grands risques alimentaires. C'est ce qui a conduit le gouvernement, tenant compte de cette situation, à accorder une grande importance à l'agriculture, notamment le secteur de l'irrigué où des travaux d'aménagement sont en cours pour inciter les investisseurs nationaux à s'engager dans ce secteur prometteur.

J'ai insisté, lors de ma visite d'information dans la zone de la Vallée, sur les voies et moyens susceptibles d'aider au rehaussement de ce secteur et la nécessité d'un changement de mentalité pour tirer le meilleur profit possible des potentialités énormes en terres arables et en ressources hydriques. J'ai

rappelé qu'il est inconcevable de continuer à se soumettre à des mentalités d'un autre âge, comme la propriété foncière traditionnelle et la propriété « collective ».

Vous avez sans doute constaté que la wilaya connaît, Dieu merci, un développement important dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation, de l'élevage, de la santé et du développement social, en sus d'une amélioration des infrastructures scolaires et d'approvisionnement en eau potable. On peut citer, à titre d'exemple, le projet d'adduction qui va ravitailler la ville de Boghé à partir du fleuve, d'un autre non moins important dont les études sont à un stade très avancées, liant la ville de Maal et celle de Maghta-Lahjar aux eaux du fleuve. Ces zones sont connues pour leur manque d'eau souterraine suffisante, ce qui constitue une forte pression, notamment en périodes de fortes chaleurs.

Dans le cadre des nouvelles orientations visant à rapprocher l'administration des citoyens, quelle est la stratégie adoptée dans la wilaya à ce sujet ?

Après la dernière visite que Son Excellence le président de la République a effectué dans la wilaya, et le discours historique du 24 mars ainsi que ceux qui l'ont précédé (à Ouadane et lors de la commémoration du 61ème anniversaire de l'indépendance nationale), qui ont abordé certaines questions nationales d'importance, nous nous sommes rendus compte qu'il est temps de redynamiser l'administration pour en rapprocher les services des citoyens.



Son Excellence le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, nous a donnés, lors de la rencontre avec les Walis, des instructions fermes sur la nécessité d'aller dans le sens de ses orientations que nous avons œuvré, dès notre retour de Nouakchott, à mettre en application sur le terrain, en diagnostiquant, d'abord, la réalité des services administratifs dans la wilaya et leur capacité à répondre à cet important appel présidentiel.

Nous avons ainsi visité tous les services administratifs de la wilaya, des moughataa et des arrondissements de la Vallée (Boghé, Bababé, M'Bagne, Dar El Barka) et nous visiterons, la semaine prochaine (à partir du 16 mai) le reste des moughataa de la wilaya et, ensuite, les communes et zones rurales pour prendre connaissance de la situation générale de la région et pouvoir intervenir rapidement pour le règlement des problèmes rencontrés.

Les portes de l'administration et de ses services dans la wilaya sont ouvertes devant les citoyens pour les servir et les orienter, si nécessaire. Nous avons diagnostiqué la situation dans la wilaya et travaillé à la transformer en mieux, tout comme nous nous sommes aussi attelé à préparer des rapports sur la disponibilité en eau potable et sur les autres services administratifs fréquentés par les citoyens quotidiennement.

Nous travaillons de façon continue à changer les mentalités, particulièrement celles liées à la sédentarisation anarchique à l'origine, comme vous le savez, de tant de problèmes dans le pays qui a épuisé beaucoup de ses ressources, au moment où l'on assiste aux vertus des regroupements qui aident à la rationalisation des ressources de l'État, l'amélioration de la qualité des services fournis. Ces regroupements donnent de bons résultats notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation dans des zones de précarité évidente.

Des instructions et orientations de M. le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation réitérant cette volonté de rapprocher l'administration des citoyens nous sont parvenues, avec insistance sur la nécessité d'apporter une attention particulière aux plus faibles et notamment ceux qui ne peuvent faire par-

venir leurs problèmes à l'administration.

Ainsi, nous avons pris certaines mesures tendant à l'application stricte des instructions contenues dans la circulaire numéro 001 en date du 29/03/2022 de M. le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation recommandant, entre autres, de redynamiser les services d'accueil et d'orientation au niveau de la wilaya et de généraliser l'ouverture de telles structures au sein de tous les services techniques régionaux et des moughataa, sans oublier les fiches de présence qui doivent être disponibles dans tous les services techniques pour s'assurer de l'assiduité des fonctionnaires et agents de l'État dans la wilaya. A cela s'ajoute notre suivi quotidien des boutiques d'approvisionnement en produits subventionnés et du programme d'appui aux éleveurs.

On peut dire donc que nous sommes prêts à suivre un rythme soutenu pour garantir de meilleurs services aux citoyens par la redynamisation de l'administration, en leur rappelant la nécessité de rompre avec certains comportements nuisibles et d'aller vers l'administration pour régler leurs problèmes loin de toute volonté de triche ou d'interventionnisme.

Quels sont les principaux problèmes que rencontre la wilaya ?

L'un des grands problèmes de la wilaya est la rareté de l'eau dans la plupart des zones et vous savez bien que fournir de l'eau potable dans certaines conditions n'est pas chose aisée. Il y a des zones où les services concernés ont procédé à plus de quatre forages de prospection sans résultats probants. S'ajoutent à ces difficultés la sédentarisation anarchique, l'enclavement de certaines localités, ce qui oblige à accélérer les travaux de réhabilitation du tronçon Aleg-Boutilimit.

Nonobstant ces insuffisances et problèmes, l'État mène des efforts considérables pour améliorer les conditions de vie des populations, notamment dans le domaine de la réforme du système éducatif. L'espoir est permis de penser que, lors de la prochaine rentrée scolaire, l'éducation dans la wilaya du Brakna connaîtra un saut qualitatif avec le redéploiement adéquat des enseignants et la correction

des dysfonctionnements constatés dans ce domaine précis.

Comment évaluez-vous le programme d'appui aux éleveurs au niveau de la wilaya ?

L'État a mobilisé des montants importants pour l'achat d'aliments de bétail au profit des éleveurs. Ceux de la wilaya du Brakna ont vu leur part doublée cette année passant à 5000 tonnes destinées à sauver le cheptel qui constitue la source de revenus pour la majorité des citoyens. Cette distribution de quantités importantes d'aliments de bétail s'accompagne de forages de puits artésiens dans les zones de transhumance en appui à notre politique de développement de l'élevage.

Après la création des conseils régionaux, comment appréciez-vous le travail de ces instances ?

Les conseils régionaux sont des structures créées par l'État dans le cadre de la politique de décentralisation comme orientation et choix stratégiques contribuant au renforcement du développement local. Ces conseils ont joué des rôles importants, surtout quand ils ont bénéficié de budgets propres, au cours de l'année dernière et du présent exercice. La participation du conseil régional au développement local est appréciable, comme c'est le cas aussi des communes, par l'investissement dans certains domaines comme l'éducation et l'eau. Aussi, nous avons pleine conscience du rôle que le conseil régional et les conseils municipaux peuvent jouer en étant complémentaires et orientés vers le service du citoyen et le renforcement des acquis.

La wilaya a également connu, dans le cadre de l'attention que Son Excellence le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani accorde aux couches les plus pauvres, et du renforcement de la justice sociale, des opérations de cash transfert au profit des ménages les plus pauvres pour les aider à traverser les difficultés engendrées par la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

SNEIBA Mohamed

Le président du Conseil régional du Brakna :

Nous travaillons à la réalisation d'un développement économique global et durable dans la wilaya

La wilaya du Brakna, entre l'ambition de favoriser un développement local durable, pour rendre effective la décentralisation, et les contraintes de la réalité.

Le président du Conseil régional du Brakna, M. El Moustapha Ould Mohamed Mahmoud, a affirmé que la Région a œuvré, au cours des dernières années, à apporter sa contribution aux efforts de développement local dans la wilaya menés par les pouvoirs publics, et à être au service des citoyens en intervenant dans les différents secteurs vitaux tels la santé, l'éducation, la culture, le sport, l'agriculture et l'eau.

Le président du Conseil régional a ajouté, dans un entretien accordé au Magazine Chaab/Horizons, que la Région a participé, de manière effective, à l'amélioration des conditions générales de l'éducation dans la wilaya en entreprenant la réhabilitation de 8 établissements scolaires, dans le cadre d'un ambitieux programme de 90 millions d'ouguiyas portant sur la réfection de quelque 39 collèges et lycées, soit l'ensemble des structures de l'enseignement secondaire dans la wilaya). Les établissements bénéficiaires, dans ce premier lot, se trouvent à Bouhdida, Maal (avant le découpage administratif), Dar El Barka, les lycées de Bababé et de Haère Mbare, l'extension et la réhabilitation du collège d'Adabaye El Hejaj. « Nous avons aussi procédé à la réhabilitation du lycée de Maghta-Lahjar qui n'a jamais été réfectionné depuis sa création, en 1974 », ajoute le Président du Conseil.

Tout en saluant la réforme du système éducatif en cours, le président du conseil régional du Brakna a indiqué que la Région a pu couvrir 60% des besoins en tables-bancs des établissements. Elle a ainsi réussi à résoudre, en partie, l'un des problèmes sérieux de l'éducation dans la wilaya. Ainsi, tous les établissements réfectionnés ont été pourvus en tables-bancs grâce à des contrats passés avec les structures chargées des opérations de réhabilitation, indique le président du Conseil régional, estimant que les conditions créées par la pandémie du Covid-19 et les préparatifs de démarrage de la structure naissante ont retardé la mise en œuvre des programmes de la Région jusqu'à 2021. C'est en effet cette année qu'un budget d'investissement de 24,40 millions d'ouguiyas nouvelles a été voté pour le compte du Conseil régional du Brakna. Une allocation juste suffisante pour la construction de deux lycées et qui a obligé le Conseil à limiter ses efforts à la réhabilitation de quelques établissements d'enseignement secondaire dans la wilaya.



Dans le domaine de la santé, le président du Conseil régional du Brakna a déclaré que l'essentiel des ressources de la Région ont été orienté vers ce secteur depuis l'apparition de la pandémie du Covid-19. « Nous avons pu distribuer plus de 250.000 masques dont 200.000 pouvant être utilisés plus d'une fois,

livré un véhicule à l'Hôpital d'Aleg pour les besoins de l'assainissement, et fourni de l'oxygène et des masques dans les hôpitaux de la région », indique M. El Moustapha Ould Mohamed Mahmoud.



Toujours dans le domaine de la santé, la Région a également pourvu en air conditionné les chambres des malades hospitalisés. Elle compte aussi doter l'Hôpital de Boghé d'un bus assurant une navette entre la ville et cette structure hospitalière construite à la sortie de la ville, en allant vers Kaédi.

Dans le domaine de l'agriculture, le Président du Conseil régional du Brakna a indiqué que les agriculteurs ont bénéficié de la distribution de semences de qualité (françaises) et d'outils agricoles pour les encourager à s'engager résolument dans cette activité, unique voie pour qui veut assurer l'autosuffisance alimentaire. Dans le cadre d'un programme prévu pour doter l'ensemble des moughataa de tracteurs facilitant aux agriculteurs le travail de la terre, un premier engin est déjà utilisé par des agriculteurs de Ouad Amour, dans la moughataa de Maghta-Lahjar.

Le Conseil régional a également apporté une aide appréciable à deux coopératives de la Vallée en réalisant pour leur compte un projet fonctionnant à l'énergie solaire et disposant d'un système d'irrigation très moderne.

« La Région a apporté son soutien à 20 autres coopératives qui ont bénéficié de grillages et ont aussi été appuyées dans la plantation d'arbres fruitiers. Il faut également souligner notre engagement dans des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation agricoles pour aider ces coopératives à développer leurs expériences en le domaine », souligne le président du conseil régional qui rappelle : « Nous travaillons aussi à développer la politique de commercialisation des produits locaux de nos agriculteurs en nouant des partenariats avec certaines sociétés et en les incitant à ouvrir des marchés pour les produits de ces coopératives et à les encourager dans leur volonté de chercher un appui matériel auprès des différents partenaires.

Dans le domaine du sport, le conseil a décidé d'équiper les équipes des moughataa en préparation d'une coupe régionale dont l'organisation est



prévue dans un avenir proche. Des équipements sportifs ont aussi été livrés à chaque moughataa, en plus de l'appui à l'équipe qui reprendra la Région dans les compétitions nationales.

Le président du conseil régional du Brakna a ajouté que la Région pense à l'organisation d'un festival pour encourager tout ce qui est de nature à contribuer au rayonnement culturel de la wilaya qui dispose d'un patrimoine culturel riche et varié. Il a précisé cependant que « si le Conseil régional ne parvient pas à concrétiser cette idée, il soutiendra tout de même les festivals qui existent déjà dans la wilaya et qui s'intéressent aux questions nationales ».

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, le président du conseil régional du Brakna a mis en exergue la réalisation de projets importants dans ce secteur vital et sensible. Il s'agit notamment de l'extension du réseau dans la localité de Lemden et de la commune de Dielwar, ainsi que de projets d'adduction d'eau potable à Bouhdida

(Moughataa d'Aleg) et à Dionaba (Moughataa de Maghta-Lahja).

Évoquant les perspectives du développement local entrepris dans le cadre du programme de la Région, le président du Conseil régional du Brakna a indiqué que celles-ci « sont prometteuses y égard aux réalisations et actions déjà posées et aux potentialités économiques énormes de la région, tels l'élevage, l'agriculture, la pêche continentale et les mines. »

Ces opportunités favorisent l'émergence d'une économie locale prometteuse, si elles sont exploitées de façon rationnelle pour créer de l'emploi pour les jeunes de la wilaya, limiter l'exode rural vers la capitale Nouakchott et contribuer à la réalisation de l'autosuffisance alimentaire.

Le président du Conseil régional a ajouté que la Région travaille au raffermissement de ses relations avec les différents partenaires de développement, surtout avec le recul de la pandémie, pour établir des conventions de nature à favoriser le développement local dans les secteurs vitaux (agriculture, viande rouge, lait, pêche continentale). Elle est également en quête de partenariats nécessaires à la recherche de solutions pour les problèmes que rencontrent les habitants de la wilaya au niveau de la santé, de l'éducation et de l'approvisionnement en eau potable.

M. Moustapha Ould Mohamed Mahmoud a affirmé que le travail se poursuit à un rythme soutenu « pour renforcer les relations bilatérales entre la Région et d'autres entités de même nature à travers le monde. » Dans ce cadre, le Conseil régional du Brakna a établi des contacts avec une région au Royaume du Maroc et une autre dans la République du Sénégal pour une meilleure coopération servant les intérêts des deux parties.

Enfin, le président du Conseil régional a salué le rôle important que jouent les membres du Conseil pour favoriser un développement global et durable de la wilaya au grand bonheur de ses habitants.

S. M



Le président de l'Union des maires du Brakna :

La décentralisation est plus une question de moyens que de volonté politique

L'Union des maires du Brakna (UMB) a été créée en 1989 et compte 21 communes. Son président est élu par ses pairs mais le poste est toujours revenu, à une exception près (Mohamed Mahmoud Ould Aghrabat), au maire de la capitale de la Wilaya.

Actuel Président de l'UMB, le maire d'Aleg, Mohamed Ould Ahmed Challa revient, pour le Magazine spécial Chaab/Horizons, sur l'état des lieux de cette association en termes de coopération décentralisée et d'actions en faveur du développement durable de communes dont la disparité des moyens constitue l'un des handicaps empêchant une véritable autonomie.

Faisant le bilan de trois décennies d'existence, le président de l'Union des Maires du Brakna rappelle les réalisations accomplies grâce l'appui financier de l'Union européenne comprenant une vingtaine de forages au profit de localités confrontées au problème d'approvisionnement en eau potable. « C'est également dans le cadre de cette coopération, dira le maire d'Aleg, que l'UMB a pu aussi construire quelques écoles et des latrines ».

« Le Partenariat avec la GIZ (coopération allemande) arrivé à la suite de celui de l'UE profitera à 10 communes du Brakna dans le domaine de l'appui institutionnel, de la formation en montage de projets, de gestion de budget et d'autofinancement », dira le président de l'UMB. « Nous avons pu former, dans le cadre de ce projet d'une durée de deux ans, 125 jeunes dans le domaine de l'agriculture au Centre de formation professionnelle de Boghé. La deuxième phase de ce programme est en cours », indique le président de l'Association des Maires du Brakna.

Evoquant les problèmes que rencontrent l'UMB et les communes qui en sont membres, tout en louant les vertus d'une décentralisation émanant d'une volonté politique réelle du président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le maire d'Aleg, Mohamed Ould Ahmed Challa, sou-



lève la question du manque de moyens. « Certes, les communes disposent maintenant de beaucoup de compétences mais elles doivent être accompagnées par le transfert des moyens », rappelle-t-il. Les discours de Son Excellence (A Oudane, lors de la commémoration du 61ème anniversaire de l'indépendance nationale, ou encore de la sortie d'une promotion de 529 de nouveaux fonctionnaires de l'ENAJM) ont tous rappelé l'impérative nécessité de rapprocher les services de l'administrations du citoyen et nous pensons, nous les maires, que c'est le sens – et l'essence – à donner à la décentralisation comme politique du développement local.

C'est le pouvoir actuel qui, depuis son arrivée, a pris un certain nombre de mesures afin de remédier aux dysfonctionnements que l'on a constaté dans la mise en oeuvre de cette politique. « En effet, les premières actions de la feuille de route de la Stratégie Nationale de Décentralisation et de Développement Local à l'horizon 2030 ont été réalisées. Il s'agit notamment de la mise en place du Haut Conseil de la Décentralisation, de l'initiation des conventions de transfert de compétences entre

l'Etat et les Conseils Régionaux et du renforcement des capacités des Communes et des Acteurs de la Décentralisation », souligne le président de l'UMB. Pour le président de l'Association des Maires du Brakna, « il faut du temps pour que la décentralisation se fluidifie parce que ce qu'elle prévoit comme gestion du développement durable ne s'accomplit pas par un coup de baguette magique, quand on sait que la mission de la commune est, par essence, difficile. Grace à ce programme doté d'un financement de 2,5 milliards d'ouguiyas par an au profit d'une centaine de communes dont 10 au Brakna, la question des moyens est en train d'être réglée en partie.

Le président de l'UMB estime que ces financements doivent être orientés, essentiellement, vers le renforcement des infrastructures de base. Dans la commune d'Aleg, où le Programme de développement urbain (PDU) avait déjà réalisé un réseau de 6 km, des digues de protection contre les inondations et des ponts de franchissement vers le village de Taiba, 8 autres km sont prévus en cette année 2022, révèle Ould Ahmed Challa.

A la question de savoir où en est-on avec le Projet du lac d'Aleg, le président de l'UMB déclare que l'étude est toujours d'actualité mais qu'il ne dispose pas de suffisamment d'informations parce qu'il ne s'agit pas d'un projet communal.

Revenant aux difficultés de sa commune, le maire d'Aleg estime qu'elle compte parmi les moins nanties de toutes celles des capitales de wilayas, sans doute parce que ses ressources propres ne sont pas assurées par des citoyens eux-mêmes presque... sans ressources. Elle compte sur le soutien de l'Etat et la coopération décentralisée pour fonctionner « convenablement » et assurer aux habitants les services (assainissement, soutien aux écoles primaires, à la santé, aux associations sportives et culturelles, aux mosquées et mahadras, etc.) qu'on attend d'elle, dans le cadre de sa mission.

Sneiba



Le Maire de Boghé :

Si on n'écoute pas les citoyens pour apporter des solutions à leurs problèmes, en quoi représente-t-on l'Etat?

Monsieur Ba Adama Moussa a été maire de Boghé de 2001 à 2013. En 2018, il a été réélu à la tête de cette commune. Monsieur Ba, professionnel de l'agriculture, spécialisé en machinisme agricole, est un cadre de la SONADER. Il a été directeur adjoint de cette société. Quelle est la situation de l'agriculture dans la commune de Boghé ? Quelles sont les principales préoccupations des habitants de cette commune ? Dans l'entretien qui suit, nous lui avons, entre autres, posé ces questions.

Horizons : La principale préoccupation des habitants de Boghé, actuellement, c'est l'accès à l'eau potable. L'eau qui coule des robinets est saumâtre et impropre à la consommation. Une station de traitement et d'alimentation de la ville en eau à partir du fleuve est en construction....

Ba Adama Moussa : Le problème de l'accès à l'eau potable à Boghé ne date pas d'aujourd'hui. Il a toujours été posé aux autorités au plus haut niveau... il y a eu des tentatives de forage dans les périphéries de la ville. Mais l'eau de ces forages s'est avérée saumâtre. L'année dernière, un champ captant a été identifié à sept kilomètres de Boghé, un forage avec un bon débit. Après un début d'exploitation, il s'est posé un problème de productivité. La solution définitive et idéale était donc le recours aux eaux du fleuve. On s'est dit finalement : pourquoi Nouakchott, distante de centaines de kilomètres du fleuve s'y abreuve, alors que Boghé, riveraine du même fleuve, n'y arrive pas et souffre de manque d'eau ? Les autorités, à travers le Propep, ont trouvé une solution avec le projet de traitement et d'alimentation de la ville en eau à partir du fleuve lancé l'année dernière. Nous sommes à quelques mois de l'inauguration de cet ouvrage. Les installations vont bientôt être prêtes. Les travaux sont exécutés par le génie militaire.

Horizons : Une fois ce projet fini, le problème de l'approvisionnement de Boghé en eau potable sera définitivement réglé ?

Ba Adama Moussa : Oui, le problème va être réglé avec une solution durable. Toute la commune en profitera avec, d'ailleurs, possibilité d'extension. Aller chercher des champs captant à 20 ou 30 kilomètres de la ville, des champs qui peuvent tarir, n'est pas une solution durable.

Horizons : Il se pose aussi aux habitants de la commune de Boghé le problème de l'accès à l'état-civil. La commission nationale chargée de régler les problèmes d'enrôlement à l'état-civil a été mise en place...

Ba Adama Moussa : Je dois d'abord souligner que l'état-civil ne fait, malheureusement, plus partie de la compétence des communes. Les maires qui sont élus, qui connaissent les populations, doivent être étroitement impliqués dans l'état-civil. Les candidats à l'enrôlement ou au renouvellement des papiers d'état-civil à Boghé souffrent de tracasseries. Il est fréquemment émis des doutes sur des citoyens. Il faut être vraiment patient pour supporter les lenteurs et tracasseries au niveau du centre d'enrôlement où il est demandé une multitude de justifications.

J'ai accompagné la mission de la commission nationale chargée de régler les problèmes d'enrôlement à l'état-civil. Avec le préfet, nous avons fait un travail efficace et propre. Mais, je ne comprends pas pourquoi ce travail n'a pas été suivi de résultats, pourquoi il y a toujours des blocages. Pour l'état civil, l'administration doit jouer son rôle, écouter les citoyens et trouver des solutions à leurs problèmes.

Horizons : Du fait de votre parcours professionnel, vous connaissez bien le secteur agricole. Quel regard portez-vous sur ce secteur à Boghé, notamment au niveau du Casier pilote dit CPB où est cultivé essentiellement le riz ?

Ba Adama Moussa : Il y a eu un premier aménagement du CPB avec la coopération allemande. C'est une digue de 4000 ceinturant la zone de décrue. 1000 hectares de cette zone, correspondants au premier CPB, ont été aménagés avec une digue intermédiaire. Cet aménagement modèle, qui a duré 35 ans, a bien fonctionné. Il n'a cependant été réhabilité qu'il y a trois ans. Le CPB extension quant à lui, d'une superficie de 2200 hectares, a été financé par l'Etat. Mais, son aménagement souffre de beaucoup d'incorrections. C'est pourquoi, un peu moins de 1000 des 2200 hectares peuvent actuellement abriter une campagne agricole. Le reste des surfaces nécessite des corrections. Le ministère de l'agriculture s'y attèle.



Horizons : L'orientation officielle est d'intensifier la production maraîchère pour ne pas dépendre des importations. Quelle est la situation du maraîchage à Boghé ?

Ba Adama Moussa : Nous encourageons les coopératives de maraîchers, surtout les femmes. Elles sont les fournisseuses du panier familial en la matière. Avec de petites surfaces, elles arrivent à alimenter le marché. Il y a bien sûr des moments de soudures pendant lesquels nous avons recours aux produits importés. Nous nous impliquons et encourageons cette orientation étatique en faveur du maraîchage.

Horizons : Des coopératives féminines s'adonnent au maraîchage le long du canal principal du CPB pendant les campagnes de riziculture. Mais, une fois la campagne passée, ces femmes n'ont plus accès à l'eau....

Ba Adama Moussa : La charge énergétique pendant les campagnes est imputée aux coopératives qui paient une redevance variable. A la fin de la campagne de riz, la station de pompage s'arrête.

Pendant la campagne, les femmes qui opèrent dans le maraîchage dans cette zone paient des redevances. L'eau n'est pas gratuite à ce niveau. Mais un groupement de femmes supportent difficilement cette charge d'énergie. Nous avons fait, par moments, recours aux partenaires pour couvrir les charges. Mais, ce n'est pas une solution durable.

Horizons : A Boghé, il est de plus en plus question d'insécurité, d'agressions qui seraient liées à une forte circulation de la drogue...

Ba Adama Moussa : Le problème est réel. Une catégorie de jeunes, avec armes blanches, agressent et volent. C'est en partie lié à la drogue qui circule. Un conseiller municipal a été victime récemment d'agression. Au niveau du conseil municipal et d'autres assemblées, nous avons sensibilisé, alerté. Mais, les populations ne veulent guère en parler. La drogue vient de partout ainsi que les boissons alcoolisées. Pour faire face à ce problème, il faut une forte mobilisation des autorités, des communautés, de la société civile, de la jeunesse...

Horizons : On ne voit pas beaucoup d'ordures à Boghé. La ville est propre. Comment la commune gère-t-elle ces ordures ?

Ba Adama Moussa : C'est une tâche difficile. Il faut persévérer pour amener les populations à changer de comportement. Il faut travailler avec les jeunes, les coopératives, les associations, la diaspora... Pour la propreté de la ville, il faut saluer la volonté du Président de la République. Certaines villes, dont Boghé, ont été fortement accompagnées, ap-



puyées par le ministère de l'intérieur et de la décentralisation à travers un programme qui comporte aussi un volet emploi.

Horizons : Lors d'une récente rencontre avec les collectivités locales, le Président de la République a souligné l'importance du développement local, en tant que meilleur moyen pour parvenir à mettre en œuvre, localement, des programmes et stratégies de développement et rapprocher les services des citoyens...

Ba Adama Moussa : J'adhère sans réserve à cette

approche. Si, en effet on n'écoute pas les citoyens pour apporter des solutions à leurs problèmes, en quoi représente-t-on l'Etat? Avec l'assistance et l'accompagnement de l'Etat, les communes doivent s'investir pour pérenniser les actions étatiques. Ces communes doivent aussi prendre des initiatives. A Boghé, nous avons écrit à l'Ambassadeur de Chine en Mauritanie pour un projet de jumelage avec la ville de Shanghai. Nous envisageons aussi l'organisation d'un forum économique en septembre. Les communes doivent avoir de l'ambition, doivent cesser d'attendre tout de l'Etat.

Horizons : En matière de santé, comment se présente la situation au niveau de la commune de Boghé ?

Ba Adama Moussa : Boghé a un centre de santé de type A avec un médecin chef compétent qui fait de son mieux. Mais pour une population de toute la Moughataa d'environ 100 000 habitants, c'est un peu juste.

Le nouvel Hôpital construit à Boghé couvre aussi tout le département. C'est un grand hôpital, une grande infrastructure, bien réalisée. Mais, pour le personnel, le directeur de cet hôpital y est le seul chirurgien. Il y a aussi deux médecins traitants. Les spécialistes n'y sont guère présents. Le directeur est un chirurgien dévoué, mais c'est pratiquement le seul spécialiste. Nous avons enregistré quelques présences temporaires de gynécologues et d'ophtalmologues. Je dois dire aussi que, malheureusement, le maire de Boghé n'est pas représenté au conseil d'administration de l'hôpital de Boghé qui relève de la compétence du conseil régional. L'hôpital, sans scanner, connaît aussi un problème d'équipement qui reste posé au ministère de la santé.

Propos recueillis par Khalilou Diagana



Le Brakna, une vocation agropastorale de premier plan



La wilaya du Brakna est située entre la latitude 16.10 et 18.55 nord et la longitude 12.35 et 14.96 sud. Elle a été créée dès le début de l'indépendance et est située dans la partie sud-ouest du pays.

Sa superficie est estimée à environ 3 300 Km. Elle est bordée au Sud et au Sud-Ouest par le fleuve Sénégal sur une longueur de 180 Km, à l'Ouest et au Nord-Ouest par la wilaya du Trarza, au Nord et au Nord-Est par le Tagant, à l'Est se trouve la wilaya de l'Assaba et au sud-elle du Gorgol.

Selon les données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2013, la wilaya du Brakna compte 312.248 habitants, soit 8,8% de la population totale du pays. Son autre singularité est de compter parmi les régions les plus pauvres.

Administrativement, la wilaya regroupe 21 communes réparties entre six moughataas à savoir : Aleg (les communes d'Aleg, Aghchorguit, Bouhdida), Boghé (Bogné, Ould Birom, Dar El Avia), Maghta lahja (Maghta-Lahjar, Sangrava, Ouad Amour, Diownaba), Bababé (les communes de Bababé, Aéré Mbare, El Vor'e), M'Bagne (les communes de M'Bagne, Bagodine, Niabina, Edebaye El Hejaj) et Maale élevée récemment au rang de département, et comprenant la commune éponyme et celle de Dielwar. On note l'existence de deux arrondissements à savoir : Dar El Barka et Djonabé.

Le commerce constitue la première activité (9791) de la population active du Brakna, suivi par l'élevage et l'agriculture. On pourrait bien qualifier cette wilaya d'agropastorale car ces deux activités jumelées occupent plus de 14.000 personnes.

Les données de l'ONS (Office national de Statistiques) placent cette région parmi les plus pauvres avec une incidence de pauvreté de 43,3% contre 31% au niveau national.

Le Brakna partage ce « statut » peu enviable, mais

bon à connaître pour la mise en œuvre des programmes de développement au niveau national, avec le Guidimakha, le Tagant et l'Assaba.

L'analyse de l'incidence de la pauvreté, selon le milieu de résidence, montre que la pauvreté est un phénomène rural, dans la mesure où elle atteint 48,8% avec une contribution d'environ 90% des pauvres de la wilaya.

Autant dire que cette région devrait être de celles qui bénéficieront, le plus possible, des interventions de la Délégation « Taazour » destinée à être le fer de lance de la mise en œuvre du programme de développement décliné sur cinq ans par le président Mohamed Ould Cheikh Ghazouani dans le programme « Taahoudati » (Mes promesses).

Déjà, au niveau des budgets alloués aux conseils régionaux, pour l'exercice des deux dernières années, le Brakna a bénéficié de son « statut » de région pauvre pour avoir une enveloppe financière plus consistante que celle de Dakhlet-Nouadhibou et du Trarza classés respectivement première et deuxième wilaya les plus riches de Mauritanie.

Un potentiel agricole appréciable...

La wilaya du Brakna recèle un potentiel agricole estimé à plusieurs dizaines de milliers d'hectares de terres cultivables suivant les différentes typologies. Selon les statistiques de l'ONS, classant les populations de la wilaya par « branches d'activité », quelque 7065 personnes s'adonnent à l'agriculture : 1212 à Aleg, 791 à Bababé, 3750 à Boghé, 405 à Maghta-Lahjar et 908 à M'Bagne.

L'irrigué, qui est pratiqué essentiellement dans la zone de Boghé et de Dar El Barka, s'étend sur environ 35000 hectares de terres arables ayant un accès à l'eau du fleuve Sénégal. Pour les cultures pluviales, un potentiel d'environ 30000 hectares, dont environ 16000 hectares au niveau des bas-fonds (derrière barrages et zones de dépressions) auprès d'environ

La wilaya dispose également de 22 000 hectares de culture sous barrages et de 129 barrages et digues d'une superficie estimée à 10 545 hectares. Ces barrages se répartissent comme suit : Aleg 35, Maghta-Lahjar. S'ajoutent à ces potentialités agricoles d'autres d'importance non moindre au niveau des lacs : le Lac de Maale (1200 ha), le Lac d'Aleg (1800 ha) et le Lac de Djalwar.

L'agriculture pratiquée dans la Wilaya porte essentiellement sur le riz irrigué, quelques céréales et le maraîchage. Les céréales traditionnelles (sorgho, mil et maïs) sont les principaux produits des cultures sous pluies que l'on trouve dans le diéri (zones aux sols sableux) et le walo aux sols argilo-limoneux des dépressions de certaines Moughataas couplées parfois avec du maraîchage à petite échelle généralement exercé par des coopératives de femmes.

Dans le domaine des cultures pluviales, les infrastructures existantes sont composées essentiellement de 105 barrages et 47 digues et diguettes, principalement au niveau des Moughataa de Maghta Lahjar et d'Aleg.

...De même que pour l'élevage

La ressource animale du Brakna est tout aussi importante que celle de l'agriculture avec un cheptel estimé à 1 500 000 têtes de bétail répartis en ovins (210 000), camélins (92 000) et petits ruminants (1 200 000) têtes de petits ruminants.

Le taux d'activité essentiellement rural (58,5%, pour les hommes), comme souligné par l'enquête ONS/EPCV/2014, renforce la perception que l'on a du rôle joué par l'agriculture mais aussi par l'élevage qui contribue largement à l'économie de la wilaya du Brakna et joue un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire des populations et apporte incontestablement une forte valeur ajoutée. Ils sont environ 7230 personnes à vivre de ce sous secteur, toujours selon les données de l'ONS.

L'élevage est pratiqué, essentiellement, dans le département d'Aleg (3040), mais on le retrouve également, à des niveaux sensiblement égaux, Ma-



ghata-Lahjar (1096), Boghé (1185), Bababé (986) et M'Bagne (923). Mais le cycle de sécheresse qui frappe la Mauritanie depuis ces cinq dernières années montre également que ces emplois « ruraux » sont très vulnérables (75,8%), notamment dans le département de Maghta-Lahjar.

Le caractère redistributeur de la contribution de cette économie traditionnelle, son rôle social et son mécanisme de solidarité aide la wilaya à améliorer les revenus des ménages en milieu rural (salaires des bergers, des puisatiers et des artisans du cuir, la Zekat, dons des produits et des sous-produits de l'élevage, etc.).

Une sédentarisation progressive

Toujours selon les données de l'ONS, par rapport à l'habitat, plus de 73% des ménages du Brakna sont propriétaires de leurs logements et ceci indépendamment de leur degré de pauvreté. Le taux d'accès à une source d'eau potable est de 36,7%. Cependant, le taux d'utilisation d'un robinet dans la concession est discriminatoire selon les moughataas, il passe de 15,3% à Magta-Lahjar à 68% à Bababé. Il est tout de même important de noter que ce type d'approvisionnement en eau est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural.

Selon les données de l'annuaire sanitaire, le taux de couverture sanitaire en termes d'accès géographique à moins de 5 km est évalué à 73,7% de la population du Brakna en 2015 contre un taux national de 82,2%, soit un retard significatif par rapport à la moyenne nationale d'accessibilité aux soins.

La wilaya dispose de deux hôpitaux régionaux, l'un à Aleg et l'autre à Boghé, de 15 centres de santé dans tous les communes de la région, de 98 postes

de santé, dont 6 hors service.

Dans le domaine de l'éducation, la wilaya compte 350 écoles primaires, 25 collèges et 14 lycées, dont le Lycée d'excellence d'Aleg, en plus de l'École nationale des travaux publics d'Aleg, le Centre de formation professionnelle d'Aleg et le Lycée Technique de Boghé. L'enseignement fondamental dans la wilaya dispose de 1548 enseignants et de 661 professeurs dans l'enseignement secondaire. Le nombre de cantines scolaires au Brakna est de 138 bénéficiant à environ 40.229 élèves.

Les principaux atouts de la wilaya résident dans sa position géographique, son potentiel en ressources naturelles et la présence d'une main d'œuvre abondante. La wilaya est en effet, située au centre sud du pays au bord du fleuve et est à moins de 3 heures de route de Nouakchott. La distance qui le sépare de six capitales de wilayas, sur les douze que compte le pays, varie entre une et six heures de temps, par voie terrestre.

En termes d'emploi, le taux de chômage se situe à 7% au niveau de la région (sur une population en âge de travailler de 156.035), largement inférieur au niveau national qui se situe à 12,8% en raison du développement des travailleurs indépendants au niveau du Brakna. Le chômage touche légèrement plus d'hommes (7,7%) que de femmes (6,2%). Il est plus élevé en milieu urbain (8,0%) qu'en milieu rural (6,8%).

L'effectif de la population active par moughataa est plus élevé à Aleg (50.000) suivi de Boghé et relativement faible au niveau des moughataas de Bababé et de M'Bagne où il n'atteint pas le seuil de 7000 personnes.

Sneiba Mohamed

La nouvelle moughataa de Maal

Mercredi 11 mai 2022, à 11 heures, le Hakem de Maal, M. Mohamed Salem Mohamed Ebbabe, était déjà dans son bureau recevant des citoyens tout heureux de ne plus devoir se déplacer à Aleg pour régler certains problèmes relevant du Hakem de la moughataa ou des services venus s'y installer, dès la décision prise, le 8/9/2020, d'élever Maal au rang de département.

Adressant ses remerciements à l'AMI dont une mission de reportage était de passage dans la nouvelle moughataa créée, le Hakem de Maal a affirmé qu'un tel changement de statut dénote de la volonté manifeste des plus hautes autorités de l'Etat de rapprocher l'administration des citoyens.

Étalée sur 15.000 km² et comptant 38000 habitants dans près de 130 localités, (recensement de 2013), la moughataa de Maal, à vocation agro-pastorale par excellence, comprend les communes de Maal et de Jalwar, et est bordée au sud-est par Monguel et Kaédi, au sud par M'Bagne et Bababé, à l'est par Barkéol et Magtaa-Lahjar, et au nord par la moughataa d'Aleg.

Le lac de Maal et la mare de Dialwar constituent des zones humides propices à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche continentale.

Evoquant les difficultés que rencontre la nouvelle administration de la Moughataa, le Hakem met en avant les difficultés d'installation des services techniques, dont la plupart sont déjà sur place, et l'étendue du département dont certaines localités souffrent encore d'enclavement.



Reconnaissantes aux pouvoirs publics d'avoir répondu à une vieille requête de rapprochement de l'administration des citoyens, les habitants de Maal espèrent voir régler rapidement les quelques problèmes liés à la fourniture de l'électricité (16 heures sur 24), au renforcement du réseau internet et à l'arrivée des services de l'état-civil.

En ce qui concerne l'éducation, le Hakem de Maal a souligné que la demande d'écoles a été satisfaite, sauf dans les cas où il n'y a pas suffisamment

d'élèves ou en l'absence manifeste d'une volonté de regroupement.

Dans le domaine de la santé, le nouveau statut de moughataa de Maal s'est accompagné par l'augmentation de l'offre de santé, avec l'arrivée de 5 infirmiers venus renforcer l'équipe du centre médical et l'ouverture de points de santé.

Le nouveau statut de moughataa a aussi eu de l'effet sur l'urbanisation, les habitants commençant à construire autrement. Un nouveau plan de lotissement est à l'étude pour accompagner tous ces bouleversements à surveiller de très près et qui doivent s'accompagner par une campagne de sensibilisation pour « expliquer aux citoyens leur droit et leurs devoirs et leur faire comprendre que

la nouvelle organisation implique un respect strict de la loi, notamment dans le domaine du foncier », assure le Hakem de Maal, qui révèle que les litiges fonciers, constituant les problèmes les plus fréquents, trouvent des solutions définitives au niveau de la moughataa qui privilégie souvent la conciliation à l'envoi des affaires devant le juge.

S. M



Aleg, une ville contrastée



Aleg, la capitale du Brakna, a la plus forte concentration urbaine par moughataaa, avec 32,5%, suivie par Boghé (24,1%), ce qui représente 55,7% de la population de la wilaya.

Aleg. Un nom qui ramène à un événement fondateur de la Mauritanie post coloniale : le congrès de 1958, devenu dans notre repérage traditionnel de l'Histoire, «aam coungre».

Soixante ans après, Aleg passe pour l'une des capitales régionales les moins développées. Les maisons à étages (qui sont le « symbole » de la modernité, quand on se rappelle la place de l'immeuble Afarco (BMCI) dans l'imaginaire des mauritaniens des années 1980) se comptent sur les bouts des doigts d'une main. La faute à qui? Aux ressortissants de cette ville qui a aussi, comme autre particularité, d'être sans arbres ! Comme le Oran décrit par Albert Camus dans « La Peste ».

Aleg, une ville qui refuse le développement

La ville d'Aleg, naguère sans activités significatives, est devenue depuis une vingtaine d'années, une cité commerçante. Des communautés entières connues pour exceller dans l'élevage de petits ruminants ou de bovins se sont reconverties dans le commerce pour ne plus devoir subir les aléas d'une sécheresse imprévisible.

L'état de la ville se traduit dans celui de ses activités. L'animation qui attire le plus l'attention est

celle du marché de la ville, un vieux hangar datant de l'époque colonial autour duquel des boutiques de dimensions et d'aspects différents ont essaimé. C'est le cœur de la ville, une sorte de « foire d'empoigne » où des femmes vendant des produits de leurs jardins maraichers visibles à quelques centaines de mètres, mènent une lutte pour leur survie.

Insécurité et lutte pour la survie

Pour Vatma M'Barka, le premier problème d'Aleg c'est l'insécurité. « Depuis la construction de la prison d'Aleg, et le transfert de centaines de criminels (elle dit « bandiyaat ») chez nous, nous ne dormons plus. Chaque nuit, des maisons reçoivent des « visites » et les gens sont obligés de s'enfermer et d'avoir toujours un ceil ouvert ».

Marché d'Aleg : des commerces de survie

Ce n'est pourtant pas l'avis d'un responsable sécuritaire local qui estime que la prison d'Aleg, se trouvant hors de la ville, « est l'une des plus sûres du pays. La sensation d'insécurité est générale. Voyez ce qui se passe à Nouakchott ou à Nouadhibou, mais ce n'est qu'une impression liée au développement des villes et des moyens de production et de réception de l'information. Celle-ci circule plus rapidement, touche plus de personnes et a, parfois, la force de la rumeur », explique-t-il.

« Il était facile de reconnaître un étranger nouvel arrivant. Tout le monde en parle. » Et ce responsable sécuritaire de poursuivre son argumentaire : « Si l'on cherche vraiment à évoquer l'influence négative de la prison, c'est probablement, liée aux

visites que des délinquants de Nouakchott rendent à leurs « amis » incarcérés ici. »

La position « centrale » d'Aleg en fait un point de convergence entre le « bien et le mal », explique un ressortissant de la ville. « Notre ville est un point de passage. Un carrefour, au vrai sens du mot. Un croisement qui relie la route de l'Espoir à celle allant vers Boghé, Kaédi et Sélibaby. Les étrangers venant (ou allant) au Mali passent par là, avec tous les risques de trafics possibles », souligne Alioune S.

Avec un taux d'urbanisation de 27% (27.089 personnes vivant en ville contre 69.000 en milieu rural), la moughataa d'Aleg est la deuxième concentration dans la wilaya, après Boghé. A part les activités de commerce et les emplois administratifs, les secteurs d'emplois ne sont pas légion. Sans doute que le non accès au marché de l'emploi, qui est le deuxième déterminant de la pauvreté avec une proportion de 46,8% dans l'ensemble de la wilaya, est très accentué dans une ville où chacun est obligé de lutter pour sa survie.

L'emploi qui occupe les Alégois, selon les données de l'ONS, sont dans l'ordre : le commerce, l'agriculture, l'élevage et l'administration (ceux qui sont payés par le makhzen). A part cela, chacun s'improvise un métier, en espérant que les autres éprouvent le besoin de faire appel à ses services : Vendeuses de légumes, charretiers, boulangers, manœuvres, coiffeurs, « michelin », un nom bien de chez nous, restaurateurs, bouchers, voilà à quoi s'occupent les gens d'Aleg, à l'image de beaucoup de citoyens à l'intérieur. Le capital privé devrait être aussi délocalisé. C'est une nécessité du développement de l'arrière-pays.

Sneiba

Elevage au Brakna :

Une importante ressource à valoriser

L'élevage est la principale activité du secteur rural en Mauritanie. Avec un cheptel de plus de 20 millions de têtes de bétail, pour une population de 4 millions d'âmes, l'élevage occupe une place centrale dans l'économie mauritanienne. Il contribue ainsi significativement à la création de richesse du pays avec 12% du Produit intérieur brut (PIB).

Avec un cheptel estimé par la délégation régionale du ministère de l'élevage à 1.600.000 têtes (8% de la ressource animale globale), le Brakna compte parmi les régions où l'élevage est une économie rurale de premier plan. Les petits ruminants occupent la première place, avec 1.500.000 répartis comme suit : La moughataa de Boghé arrive en tête (370 000) suivie par Maal (350 000), Aleg (300 000), Bababé (200.000), Maghta-Lahjar (180.000) et M'Bagne (100.000).

Pour les bovins, la wilaya du Brakna compte 300 000 têtes réparties comme suit : Maal et Aleg sont en tête (80.000 et 70.000), Boghé (60.000), Maghta-Lahjar 40.000), M'Bagne (28.000) et Bababé (22.000).

Pour les camelins, la délégation dénombre 4.000 à Aleg, 3000 à Maghta-Lahjar, 3000 à Maal, 2.000 à Boghé, 1500 à Bababé et 1500 à M'Bagne.

Dr Camara Codoré, délégué régional du Ministère de l'Elevage au Brakna évoque la situation de la ressource animale dans cette Wilaya agro-pastorale par excellence. Il parle notamment de la campagne de vaccination en cours pour prémunir le cheptel contre les maladies prioritaires, l'objectif étant de parvenir à leur éradication à l'horizon 2025, dans le cadre du PNDE (programme national de développement de l'élevage).

La mise en valeur de la ressource animale reste encore en deçà des espérances, même s'il faut louer quelques actions allant dans ce sens, comme la création de mini laiteries d'une capacité de 4 tonnes et de centres de collectes de lait.

Ceci répond à la volonté des autorités mauritaniennes d'explorer la filière d'exportation de la viande rouge, explique le délégué régional du ministère de l'Elevage au Brakna. L'Algérie qui est membre comme la Mauritanie de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) et qui importe de loin ce produit (Brésil) est l'un des marchés cibles.

Le délégué régional a aussi évoqué le programme d'assistance au cheptel dont se charge une commission présidée par le wali du Brakna et comprenant des représentants de toutes les parties concernées. Docteur Camara Codoré estime que la vision de développement du secteur de l'élevage doit permettre aux investisseurs de se départir progressivement de l'assistance de l'Etat. Pour cela, ils doivent penser à



passer progressivement d'un élevage extensif à un élevage intensif.

Dans la nouvelle moughataa de Maal où se trouve le site d'amélioration des espèces par insémination, Dr Ahmed Ould Sid El Haj travaille avec une équipe réduite sur le croisement de races hollandaise ou française avec des espèces locales. Il estime que les contraintes d'un tel projet sont nombreuses, notamment les conditions de vie des espèces issues d'un tel croisement et l'importation des produits pour l'insémination, mais les résultats obtenus jusqu'à présent sont encourageants. Avec l'entretien et une alimentation saine, une vache de troisième génération peut produire jusqu'à 10 litres de lait, soit trois fois ce que donne une vache « normale » d'ici.

Ces campagnes d'insémination menées tous les deux mois, depuis mars 2015, ne concernent que les ovins. Elles se pratiquent sur une vache en bonne santé qui a déjà mis bas. L'on procède à l'insémination de tout le groupe et la durée de gestation est d'environ 9 mois. La cible est le produit du croisement (père européen mais mère mauritanienne). Au niveau de la station de Maal, l'on a déjà procédé à l'insémination de 1256 vaches dont 526 de

première génération. Le taux de succès est de 30 à 50%. Le taux le plus élevé a été de 56%.

La station de Maal offre ses services aux éleveurs du Brakna, du Trarza et du Tagant dont certains montrent un intérêt évident pour le projet et ce qu'il peut apporter en termes de production laitière. Pour la production de viande, une opération d'engraissement pratiquée sur une charolais britannique n'a pas été concluante : en 6 mois, un veau « produit » à Idini a été pesé à 1 tonne, alors qu'en Europe, à 4 mois, il est déjà à 1,2 tonne.

Moins de 20% du potentiel pastoral en 2020

La situation pluviométrique déficitaire et irrégulière cette année a particulièrement affecté les pâturages de façon générale au niveau de toute la wilaya. Ces pâturages « sont insuffisants ou inexistant, ou s'ils existent ne sont pas utilisables pour cause de manque d'eau », comme c'est le cas de la zone d'EGAN, au nord de Magta Lahjar.

La faible couverture herbacée ayant existé cette année a connu une rapide exploitation du fait de la position d'axe de transhumance de la wilaya et de présence massive de cheptel ainsi que la disponibilité en eau.

Interrogés sur l'état d'embonpoint général des animaux, certains éleveurs rencontrés devant les magasins du CSA estiment qu'il varie de passable à faible, malgré les apports alimentaires et les soins commencés depuis le mois de décembre.

Une situation qui inquiète les vendeurs de bétail qui approvisionnent les marchés de Nouakchott et de Nouadhibou parce que la montée des prix de l'aliment bétail contribue au renchérissement du prix des animaux destinés à l'abattage.

D'ici à juin-juillet où tombent généralement les premières pluies, la situation ne devrait pas se compliquer grâce à l'appui apporté par l'Etat aux éleveurs. A l'heure actuelle les Tamourts et les Oueds ont taris, ou contiennent peu d'eau trouble (Maal, par exemple) ; ce qui sans nul doute suscite un problème d'abreuvement du cheptel du fait d'une insuffisance relative des puits et points d'eau pastoraux. Le recours aux puisards et aux sondages existants reste de règle dans les zones de concentration animale.

Brakna : répartition du cheptel par moughataa (2022)

Inspection	Bovins	Petits ruminants	Camelins	Equins	Asins
Aleg	70 000	300 000	4000	1000	6000
Maghta-Lahjar	40 000	180 000	3000	2000	5000
Maal	80 000	350 000	3000	1300	6000
Boghé	60 000	370 000	2000	4000	7000
Bababé	22 000	200 000	1500	2000	6000
M'Bagne	28 000	100 000	1500	1700	5000
TOTAL	300 000	1.500.000	15.000	12.000	35.000

Source : Délégation régionale de l'Elevage (Brakna).

Cette situation difficile varie d'une zone à l'autre. Si à Aleg les éleveurs ne ressentent pas encore les effets de la période de soudure pré hivernage, en orientant leurs animaux vers les environs du lac et de Ouad Kethi, la zone de EGAN (Nord Moughataa de Magta Lahjar), bien que recelant d'importants pâturages a connu un abandon ou manque d'exploitation du fait de la raréfaction et voire de l'inexistence de la ressource hydrique en début de période de forte chaleur (soudure) où les besoins en eau de boisson et d'abreuvement du cheptel vont être plus importants.

Dans ce cadre des programmes de la santé animale, les efforts menés par le projet PRAPS (Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) découlant de la Déclaration de Nouakchott sur le pastoralisme, adoptée le 29 octobre 2013, a permis la mise en place d'un ensemble d'infrastructures pastorales composées d'aires d'abattage, d'aires de repos, de marchés de bétail, de parcs de vaccination et de mini laiteries et de points d'eau pastoraux au niveau de la Moughataa. Il s'agit de 8 parcs à Aleg (Dar Nain, Djeddah, Raja), Aghchorguit (Baghdad, MiftahKhier, à Maale (Batha Tmedek, Bouzreibiya, Tartouguel), Vethi (Chegar), Lembe-grate (Bouhdida), d'une aire de repos à Roucibina (Aghchorguit) et d'un forage pastoral à Lemraizna



elb oulad Ahmed (Djeloir).

D'autre part un programme d'accompagnement hydraulique doit être mis en œuvre afin de permettre la disponibilisation de l'eau pour l'abreuvement du cheptel et l'exploitation des zones de pâturages jusque-là inexplorées pour cause de manque d'eau. En attendant, la délégation a déjà procédé à une campagne d'immunisation du cheptel contre les principales maladies, au niveau de points de vaccination fixes et mobiles.

Pour l'ensemble des maladies, cette opération a déjà permis la vaccination d'environ 221.000 animaux, toutes catégories confondues.

La FAO considère cependant que la Mauritanie assure son autosuffisance en viande rouge et dispose d'un potentiel exportable de près de 20.000 tonnes par an. Manquant d'infrastructures pour moderniser cette filière, la Mauritanie profite, chaque année, de la fête de Tabaski pour acheminer vers le

Sénégal près de 700.000 moutons.

Paradoxalement, la production locale de lait ne couvre qu'environ 30% des besoins du pays. Une faible production qui s'explique par la faible productivité du cheptel mauritanien composé de 1,6 million de bovins, 16 millions d'ovins et caprins et 1,4 million de camelins et le faible développement des circuits de collecte et d'approvisionnement du lait.

Pour beaucoup d'experts, avec un cheptel aussi important, et alors qu'il est obligé de mobiliser environ 150 millions USD pour ses importations de lait et produits dérivés (21,1% des importations globales, au troisième trimestre de 2019), le pays pourrait facilement assurer son autosuffisance et devenir même un exportateur de produits laitiers.

S. M

Le représentant de la Fédération des éleveurs au Brakna :

L'élevage peut devenir un véritable levier du développement de la wilaya

L'élevage est, avec l'agriculture, l'une des principales activités dans la wilaya du Brakna, mais « le secteur rencontre beaucoup de difficultés », déclare M. Ahmed Ould Abeidak, représentant au Brakna de la Fédération nationale de l'Élevage (FNE). « La majorité des habitants de la wilaya vivent de l'élevage et, par leur activité, contribuent également au développement de l'économie de la région et du pays », indique Ould Abeidak, ajoutant que le « secteur de l'élevage rencontre quelques problèmes dont le manque de pâturages et les difficultés d'abreuvement des animaux, en dehors de la période d'hivernage, mais qu'il constitue une ressource importante renouvelable, si elle bénéficie de l'attention requise, comme celle dont fait preuve le gouvernement actuel.

La wilaya du Brakna compte parmi celles qui ont bénéficié de cette attention, une bonne partie de la région se trouvant dans la bande sud jouxtant le fleuve où se trouvent de vastes pâturages et de grandes zones humides faisant d'elles le lieu de transhumance de centaines de milliers d'ovins, de camelins et de petits ruminants. Des ressources animales qui font du Brakna une région d'élevage et un pôle de développement pouvant rivaliser avec les deux Hodh et le Trarza.

Sur les problèmes de ce secteur important dans la wilaya, M. Ahmed Ould Abeidak, Représentant de la Fédération nationale des Éleveurs au Brakna, estime que la ressource animale qui fait vivre une bonne partie de la population dans cette région,



souffre de quelques problèmes dont le manque d'eau dû à la faiblesse des précipitations, au cours de ces dernières années, et le système de « réserves » auquel recourent certains pour protéger de grandes aires par des clôtures et exercer une sorte de « monopole » sur des pâturages censés appartenir à tous. « C'est une menace qui pèse sur des milliers d'animaux dans la wilaya et ceci est d'autant plus préoccupant que la plupart de ces « réserves

» ne sont pas légales », précise le représentant de la FNE. « Nous avons exprimé notre joie quand le gouvernement avait décidé de mettre un terme à ces pratiques mais cette mesure n'est pas encore appliquée », ajoute-t-il.

Parmi les problèmes que rencontrent encore les éleveurs du Brakna, Ould Abeidak cite les maladies épidémiques qui « constituent une menace sérieuse pour le cheptel », indique-t-il.

« Dans la wilaya, comme dans le reste du pays, les ressources humaines manquent. Vous pouvez trouver dans toute une moughataa à forte concentration d'éleveurs un seul vétérinaire, quant aux infirmiers dans ce domaine, ils sont quasi inexistant », fait remarquer le représentant de la fédération nationale de l'Elevage au Brakna.

On peut également évoquer, comme l'un des problèmes que rencontrent les éleveurs, la pagaille qui caractérise la commercialisation du bétail et l'absence de stratégie économiquement viable chez les éleveurs pour valoriser la ressource. Ainsi, au lieu de laisser le client venir acheter ce qu'il veut chez nous, en payant en devises, on préfère aller à lui en prenant des risques et en supportant des charges supplémentaires ! « Nous demandons donc à l'Etat d'établir des marchés à bétail sur les frontières avec les pays voisins pour permettre aux éleveurs de commercialiser leurs ressources d'une manière qui serve mieux l'économie nationale », suggère Ould Abeidak. Le représentant de la FNE estime également que, parmi les problèmes du secteur, il faut noter celui de l'absence de statistiques exactes, ce qui complique la mise en place de toute stratégie visant à développer le secteur. Il en va de même de la détermination de critères pour dire qui est éleveur et qui ne l'est pas », poursuit le représentant de la FNE au Brakna. Cela crée des complications sérieuses en temps de crises, comme on le voit lors des opérations d'appui de l'Etat aux éleveurs dont le nombre augmente considérablement quand il y a distribution d'aliments de bétail ».

En ce qui concerne le rôle que la fédération joue, le représentant de la FNE estime que la plupart des éleveurs n'en appréhendent pas l'importance, évaluant à 10% seulement le nombre de ceux qui sont conscients de ce rôle. Ould Abeidak trouve qu'en cas d'existence d'une fédération forte, le recours à l'aide de l'Etat sera moindre. « Il y a des éleveurs riches par leurs cheptels mais pauvres en imagination pour en tirer le meilleur profit », estime-t-il. « C'est pourquoi, l'Etat est obligé de prendre l'initiative d'organiser le secteur en vue d'en faire un véritable levier du développement économique du pays », ajoute le représentant de la FNE au Brakna. « Si par exemple, l'Etat annonce la création d'une usine de production de fourrage, qu'est-ce qui empêche les éleveurs de s'organiser pour apporter une partie de l'investissement nécessaire ? se demande-t-il.

En ce qui concerne l'amélioration des espèces par insémination, dont le centre se trouve dans la moughataa de Maal, Ould Abeidak appelle les éleveurs à donner de l'intérêt à ce projet important qui peut être une solution au problème de la sécheresse car, au lieu d'avoir 100 vaches du terroir qui nécessitent de bons pâturages, vous pouvez vous suffire de 10 provenant d'un croisement de races locales avec des espèces importées d'Europe qui produisent beaucoup plus et nécessitent moins.

Sneiba Mohamed

APLVB-RAKNA :

Réunir les éleveurs pour améliorer leurs productions



« Réunir les éleveurs pour améliorer leur productions de lait et de viande, les aider ainsi à se fixer pour la scolarisation de leurs enfants, pour ne pas aller chercher pâturage au-delà des frontières. » Tel est le principal objectif de l'association des producteurs de lait et viande du Brakna (APLVB). Cette association née en 2006, reconnue en 2008, compte 517 membres dont 170 femmes.

En 2009, l'association a reçu un financement de l'ADF (fonds américain pour le développement de l'Afrique) pour l'achat d'aliments de bétail et la construction de la maison des éleveurs. L'APLVB a aussi d'autres partenaires comme le PRAPS, la GIZ, World Vision, l'ONG AMAD....

L'association dispose d'un dépôt pharmaceutique à l'entrée du marché de Boghé. Cette pharmacie financée par l'ADF avec l'appui de World Vision, permet de « réguler les prix des médicaments destinées au cheptel. »

L'association forme aussi des auxiliaires vétérinaires et elle est associée aux campagnes de distribution d'aliment de bétail par les autori-

tés. Elle dispose aussi de boutiques d'aliments de bétail de proximité pour « éviter les longs déplacements. »

Il y a aussi un dépôt pour pierre à lécher. Il s'agit de bloc multi nutritionnelle produits par des femmes à Belli Ourdi, Koyle, Thialgou et Hamdalaye.

L'association a formé également des femmes dans la transformation du lait en yaourt et fromage vendus sur le marché local.

Pour atténuer le problème de la conservation, « nous avons mis en place des sites fonctionnant à l'énergie solaire à Ari Hara, Belli Ourdi, Abbaye avec l'appui de l'ONG Amad et la GIZ »v explique Babacar Djiby Ba, vice-président de l'APLVB.

L'association a pour projet d'aider les éleveurs à changer leurs méthodes. « Au lieu de 100 vaches, il est possible de produire de grande quantité avec des vaches laitières améliorées par l'insémination ou les croisements » note Babacar Djiby Ba.

K. Diagona

Agriculture :

La SONADER au cœur du dispositif de l'irrigué au Brakna



Au niveau de la rive droite de la vallée du fleuve, la Société nationale pour le développement rural (Sonader) est au cœur du dispositif en matière d'irrigation. Cette société a vu ses missions étendues suite à une restructuration. «Au niveau du fleuve, la SONADER assure la vulgarisation, le contrôle des travaux, gère les affluents, défluent, le foncier...Toute l'agriculture irriguée au niveau du fleuve est confiée à la SONADER.»

Pour la campagne hivernale passée, l'objectif fixé par les exploitants était l'emblavement de 3600 hectares, en riz essentiellement, au niveau du casier pilote ancien (800 hectares) et casier pilote extension (2000 hectares). 2460 hectares de ces 3600 ont été effectivement exploités, soit un taux d'un peu plus de 60%. Le rendement moyen a été de 4,4 tonnes à l'hectare.

Pour la préparation de la campagne à venir, au niveau du CPB ancien, trois pompes ont été achetées pour la station de pompage. Elles s'ajoutent à quatre autres.

Au niveau du CPB extension, quatre pompes sont en réparation et deux sont fonctionnelles. « Nous avons fait ces acquisitions et réparations pour maîtriser l'eau pendant toute la campagne » déclare Mohamed El Hacen Ould Sidi Mohamed, directeur régional de la SONADER au Brakna.



La première contrainte majeure de l'irrigué au Brakna, c'est, explique le directeur régional de la SONADER « l'absence de semences certifiées. » C'est pourquoi, la SONADER, dans le cadre du projet PGIRE, prépare 105 hectares destiné à la multiplication des semences de base dans la zone de Dar El Barka.

Il a cité aussi la faible mécanisation. Au niveau du recouvrement, il préconise l'attribution de crédit pour deux campagnes ou un crédit annuel pour éviter les retards du calendrier cultural à causes des impayés.

Il a fait aussi état de la nécessité de réhabiliter certains périmètres au niveau de Beylane, de waboundé, de Hairé Mbar et Bababé1. Autre contrainte

citée: la lutte anti-aviaire.

Au Brakna, la SONADER intervient sur un axe de 190 kilomètres, de Fondou à l'Est à Diattar à l'Ouest. Cet axe est divisé en 05 zones d'encadrement (Dar El Barka, Dar El Avia, Ould Birome, Bababé et Mbagne). Sa superficie totale est de 8900 hectares.

GIE DYNN pour une exploitation commune des CPB

Après réception de l'extension du Casier pilote de Boghé (CPB), au bord du fleuve Sénégal, dans le sud de la Mauritanie, avec 2000 hectares, qui s'ajoutent aux 800 hectares du CPB ancien, 18 coopératives agricoles, avec l'accompagnement du ministère mauritanien du développement rural, ont monté Dental, Yakarré, Ndema et Ngaynaagou », DYNN, un GIE pour une exploitation collective du périmètre.

Le GIE DYNN regroupe 18 coopératives de Boghé et localités environnantes dont Loopel, Bakaw, Theienel, Thidé, Thialgou, Mbaladji, Emel, Rahma, Mbondjeri et Niakaaka. Le GIE est actuellement en campagne de contresaison maraichère sur 100 hectares. Il a pour partenaire INMA Agro.

Mariata Abdoulaye Dia, présidente de DYNN, explique les raisons du choix de cette exploitation collective sous forme de GIE. Nous avons, dit-elle, tiré les leçons de l'exploitation individuelle peu rentable de l'ancien périmètre et avec une répartition parcellaire pas toujours équitable. Elle ajoute que beaucoup d'experts consultés ont démontré la pertinence de l'exploitation collective.



Contraintes majeures

Aliou Lam est directeur de l'ancien casier pilote de Boghé qui s'étend sur 800 hectares. Pour la campagne passée, il a cité deux problèmes majeurs posés aux exploitants de ce périmètre. Il y a d'abord la sécheresse qui a entraîné une forte baisse du niveau du fleuve. Conséquences : pour pomper l'eau et irriguer le périmètre, il a fallu un surplus d'énergie qui s'est répercuté sur les factures des redevances. « Nous sommes actuellement à un taux de 20% de

recouvrement de ces redevances » déclare Monsieur Lam. Il ajoute cependant, qu'avec le nouveau modèle de recouvrement adopté il y a deux ans, les exploitants s'acquitteront de leurs dettes avant le début de la prochaine campagne.

Le second problème soulevé par Monsieur Lam est celui de la diversification. Au niveau du CPB, explique-t-il, il a été prévu deux sortes de campagnes : une hivernale, normale de riz et une de contresaison froide en polyculture (maïs, sorgho, niébé et un peu de maraichage). Ce système a fonctionné de

1983 aux années 2000.

Dans les années 1999-2000, explique monsieur Lam, le CPB était un grand lieu de production d'oignons. Mais « du fait de problèmes de commercialisation, les exploitants se retrouvaient avec une production qu'ils n'arrivaient pas à écouler. La filière a ainsi été délaissée. » Il y a cependant « la volonté de revenir à cette diversification. » Une diversification, déclare Monsieur Lam, qui « n'est malheureusement pas financée par le crédit agricole.

De manière structurelle, il se pose, selon Aliou Lam, aux agriculteurs du Brakana un problème d'accès aux intrants. Pour le riz, dit-il « il y a un crédit même s'il est insuffisant. Il donne l'exemple du CPB ancien où sur les 800 hectares, l'Etat ne finance que 670 hectares. Monsieur Lam plaide aussi plus de mécanisation, aussi bien pour le riz que pour le maraichage.

K.D

L'agriculture en chiffres au Brakna



Le Brakna, selon les chiffres fournis par le délégué régional du ministère de l'agriculture, dispose d'un potentiel de 35 à 40.000 hectares de terres pour la culture sous pluie.

Pour l'eau, cette wilaya est riche des lacs d'Aleg, de Maal et de Dialewar

La wilaya compte 105 grands barrages, 375 petits barrages, 825.000 km de barbelés et 130 charrues à traction animale

Le Brakna, c'est aussi 26.000 à 30.000 hectares de décrue très peu exploités.

Le directeur régional note cependant la faiblesse des investisseurs privés dans l'agriculture comme au Trarza.

Quant aux coopératives agricoles, elles sont faibles et non organisées et le ministère de l'agriculture travaille à leur regroupement. La délégation les aide dans la mesure du possible

Le Directeur régional a aussi fait état du rôle important du Projet PARIIS. le zweija non exploité depuis dix ans a été réhabilité pour permettre la fixation des populations qui se déplaçaient souvent vers Maghta Lahjar.

Des femmes qui donnent réalité au consommateur local



Mariata Abdallahi Dia, active dans la société civile à Boghé, fait aussi partie des femmes qui, sur le terrain, donnent réalité au consommateur local. Entre Thialgou et Mbaladji, sur la route de Rosso, dans la commune de Boghé, elle exploite 5 hectares de maraichage. Dans cette exploitation entamée il y a deux ans, elle cultive du niébé, des aubergines, des tomates, des pommes de terre..... « Mes produits sont bio, sans engrais ni

pesticides » dit-elle. Pour sa première campagne, elle a pu récolter une quinzaine de sacs de 25 kilogrammes de pommes de terre, une quarantaine de caisses de 12 kilogrammes de tomates...

Elle a rencontré des difficultés pour l'écoulement des tomates et aubergines au niveau du marché local. Elle envisage, si les moyens suivent, d'écouler ses produits sur les marchés de Nouakchott.

Le Directeur Régional de l'Education Nationale au Brakna :

L'année prochaine sera marquée par une répartition équitable des enseignants

L'éducation constitue l'un des piliers les plus importants du développement et le meilleur moyen pour concrétiser les aspirations, en termes de développement économique et de bien-être social des peuples. C'est partant de cette vérité, que les pouvoirs publics se sont fixés cet objectif prioritaire du programme «Taahoudati» (Mes engagements) de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Le gouvernement s'est employé ainsi, dans le cadre de ses efforts de réforme du système éducatif et en coordination avec tous les partenaires de l'opération pédagogique, à réviser les aspects liés aux programmes, à la formation des formateurs et à la fourniture de manuels scolaires.

Afin de jeter la lumière sur la réalité de l'éducation et d'identifier les problèmes les plus importants posés dans ce domaine au niveau de la wilaya du Brakna, une mission du Magazine «Horizons» s'est entretenue avec le directeur régional du ministère de l'Éducation nationale et de la réforme du système éducatif au niveau de la wilaya, M. Sidne Ould Mohamed.

« Cette année a été marquée par la construction de nombreux établissements éducatifs au niveau de la wilaya et la réhabilitation d'anciennes structures pédagogiques, en plus de l'adoption d'une base de données transparente pour les enseignants et les élèves, afin d'assurer une programmation réaliste des infrastructures de l'enseignement », a-t-il affirmé, soulignant que la nouvelle réforme mise en œuvre par le Département au cours de ces dernières années, a permis de corriger les dysfonctionnements, en établissant une base saine des données éducatives, tout en procédant parallèlement au lancement de chantiers de construction d'infrastructures scolaires, à déployer des efforts pour l'amélioration des programmes d'enseignement, à assurer un suivi et un encadrement rapprochés, en plus de la formation continue et de la création d'un esprit d'émulation et d'innovation au sein des établissements d'enseignement ainsi qu'à renforcer les conditions de travail des enseignants.

« L'effectif des écoles de l'enseignement fondamental au niveau de la wilaya a sensiblement augmenté, atteignant 325 établissements, dont 53 à Aleg, 38 à Bababé, 79 à Boghé, 43 à Male, 76 à Maghtalahjar et 36 à M'Bagne », a ajouté le DREN, selon lequel, ils sont 68205 élèves dont 53% de filles à suivre les cours dispensés dans ces structures scolaires par 1 532 enseignants dont 311



contractuels, sous également l'encadrement de 20 inspecteurs et 12 conseillers pédagogiques, répartis sur les moughataas de la wilaya », a-t-il dit, mettant en exergue l'accès de 41 194 élèves apprenant au niveau de 153 établissements au projet de nutrition scolaire.

« Concernant l'enseignement secondaire, la wilaya compte 40 établissements, dont 18 lycées et 22 collèges qui couvrent toute la wilaya et où 658 professeurs, dont 193 prestataires de services de l'enseignement assurent les cours au profit de plus de 20 000 élèves dont 52 % de filles », a précisé Ould Mohamed, selon lequel, les statistiques relatives à l'enseignement privé au niveau du Brakna sont de 22 écoles fréquentées par 650 élèves environ.

« L'enseignement souffre de certains problèmes fondamentaux, notamment la difficulté de couvrir la carte scolaire de la wilaya, en raison de la sédentarisation anarchique, la demande croissante d'écoles et le déficit d'enseignants, en particulier des matières scientifiques en plus de l'instabilité des contractuels, qui quittent leur lieu de travail dès qu'ils trouvent un autre emploi plus rémunérateur », souligne le DREN, ajoutant que ces facteurs sont accentués par le manque de tables scolaires et de salles de classe, d'où des situations de sureffectifs d'élèves, constatés notamment au niveau de 3 écoles à Aleg et de 2 établissements à Bouhidida, ayant contraint à la programmation de cours alternatifs le matin et le soir.

« Cette année s'est distinguée aussi par une forte

activité et des performances accrues, favorisées par une volonté sincère et engagée et une large coordination avec les autorités administratives, ainsi qu'aux mesures prises, dont à titre non exhaustif, la tenue de réunions d'orientation sur la nécessité de nettoyer et de préparer les établissements avant les examens finaux, tout en contribuant activement à la campagne nationale de vaccination contre la pandémie de la Covid-19 », a indiqué le DREN du Brakna.

« Plusieurs mesures ont été adoptées au cours de la présente année, dont l'organisation de visites de terrain effectuées à certains établissements d'enseignement, afin de constater sur place le déroulement des cours, d'assurer le suivi et d'évaluer les enseignants, en plus de la diffusion, partant des directives du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Réforme du système éducatif, de circulaires et d'avis adressés à tous les encadreurs, enseignants et parents d'élèves », a précisé M. Sidne.

Le département a décidé également cette année, tant en termes de procédures que d'organisation, de décentraliser le concours d'entrée en première année du collège au niveau de chacune des wilayas du pays, sans changement du concours d'entrée en première année, lequel restera comme par le passé, unifié au niveau national, avec l'adoption d'un mécanisme de correction au niveau régional pour chaque wilaya », a affirmé le DREN.

« La direction est fin prête pour l'organisation des examens de fin d'année et des concours de fin des études primaires, du premier cycle et du secondaire pour clore l'année scolaire (2021-2022) dans d'excellentes conditions, tant en termes de préparation de l'administration et du personnel, qu'en termes d'opérationnalité des salles de classe ou de disponibilité des dispositifs matériels et humains chargés de la correction, de la surveillance et du secrétariat », a indiqué M. Sidne, selon lequel, 2021-2022 a eu aussi la particularité d'être celle du suivi rigoureux et de la formation nécessaire pour accompagner la réforme ainsi que de la sensibilisation permanente des associations des parents d'élèves, des organisations de la société civile et des acteurs du domaine éducatif afin d'interagir efficacement avec la volonté du gouvernement visant la concrétisation sur le terrain de la réalité de notre système éducatif et par conséquent à assurer un avenir meilleur.

Le DREN du Brakna a loué par ailleurs, les mesures prises par le ministère dans le domaine de la réforme du secteur, la disponibilité et l'interaction manifestées par les autorités administratives pour accompagner et mettre en œuvre ces politiques, exhortant tous les membres de la famille éducative à redoubler d'efforts pour la réussite de l'opération pédagogique, qui dira-t-il, est « le garant pour la formation de générations capables de relever les défis et de surmonter les obstacles qui entravent la marche de progrès et de construction du pays ».

« Le Département a fixé, pour ce qui concerne la répartition équitable des enseignants, de nouvelles normes qui seront appliquées à partir de l'an-



née prochaine, avec au programme, le pourvoi de chaque école de 6 classes, de 8 enseignants dont 3 pour la langue française, tandis que les établissements de 3 classes, seront pourvus de 4 enseignants », a-t-il souligné.

« La wilaya a bénéficié cette année de l'organisation de sessions complètes de formation au profit des directeurs, des enseignants et des associations des parents d'élèves sur la nouvelle réforme et ses

composantes, sur le projet d'école et ses aspects techniques susceptibles de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'éducation et de garantir l'efficacité de ses résultats, de sorte à satisfaire les grandes aspirations nationales visant à catalyser une renaissance scientifique globale », a conclu le DREN.

**Mohamed Ainine
Ould Ahmed El Hadi**



Le secteur de l'Hydraulique au Brakna :

Des efforts remarquables malgré la rareté des ressources

Sécuriser l'eau potable est l'un des objectifs de développement les plus importants, car aucun développement ne peut réussir sans les ressources en eau. Dans cette optique, les pouvoirs publics de notre pays se sont efforcés d'élaborer des plans et des programmes d'accès des citoyens aux services d'eau potable dans toutes les régions du pays.

La problématique de l'eau au Brakna a de tout temps fait partie de ces préoccupations. C'est, à juste titre, ce qu'a déclaré le directeur régional du Département de l'Hydraulique et de l'Assainissement de la Wilaya du Brakna, M. Salah Dine Ould Babah, qui a indiqué que la direction régionale de l'Hydraulique met en œuvre les stratégies du secteur, planifie, répond et coopère avec les différents départements et institutions affiliés au secteur, et oriente et coordonne les différents acteurs dans le domaine, qu'il s'agisse d'institutions gouvernementales ou d'organisations non gouvernementales, qu'elles soient locales ou internationales, afin d'atteindre les objectifs de la stratégie du ministère et d'éviter les chevauchements de programmes à cet égard.

M. Salah Dine Ould Babah a évoqué le rôle de la direction régionale en matière de rapprochement de l'administration de ses usagers, indiquant que les transactions et doléances des citoyens sont immédiatement traitées et définitivement réglées sur place, sinon référées aux autorités concernées par l'intermédiaire de la wilaya.

Il a ajouté que l'objectif principal du secteur est de garantir la couverture complète de l'accès aux services d'eau dans tout le pays et au Brakna en particulier à l'horizon 2030.

C'est ainsi que la direction est constamment en train de déterminer les besoins de la wilaya en eau, même dans les domaines agricole et pastoral, sachant qu'il existe une coordination à cet égard avec les différents acteurs, tels que le Commissariat national à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR), le Ministère de l'Agriculture ou celui de l'Élevage.

Et il a indiqué que les ressources en eau de la wilaya sont tantôt souterraines, tantôt superficielles, et que les nappes souterraines sont assez rares à travers la wilaya, en particulier dans la partie la plus peuplée de la wilaya comme c'est le cas dans les moughataas de Magta Lahjar et de Male.

Le département de l'Hydraulique dispose, d'après Ould Babah, de plans de réhabilitation de réseaux, et d'autres



pour le renforcement de projets comme celui en cours de réalisation pour le traitement des eaux fluviales en vue d'alimenter la ville de Boghé.

Une station a également été mise en place en coopération avec l'OMVS pour le traitement des eaux du fleuve afin d'approvisionner les villes et villages frontaliers.

Dans le même ordre d'idées, et grâce à une convention entre le département et l'Agence nationale de Gestion des eaux en Milieu rural, 50 puits artésiens appartenant à cette agence ont été réhabilités, ce qui a permis d'augmenter les quantités d'eau au niveau

de ces puits.

L'Agence nationale de Gestion des eaux en Milieu rural et la SNDE sont deux institutions disposant, chacune de la personnalité morale et juridique, alors que la mission de la Direction régionale est de mettre en œuvre la politique du département en assurant le service de l'eau aux citoyens de manière régulière.

Le directeur régional a indiqué que la ville de Male est située dans une zone caractérisée par la rareté des nappes phréatiques. Néanmoins, le département de l'Hydraulique a pu alimenter cette ville en eau potable à partir de réseaux d'eau à environ 40 km. Ces réseaux sont situés dans les villages de Bougsaiss et Mbesbes, indiquant que ces réseaux sont en train d'être réhabilités et leurs réservoirs d'eau restaurés.

La localité de Bouratt est actuellement approvisionnée en eau potable à partir du barrage de Foum Gleita, et une étude en cours de réalisation va alimenter à partir du fleuve Achram (wilaya du Tagant), en passant par la moughataa de Male.

Et il a indiqué que l'on est à la recherche du meilleur itinéraire pour ce projet en cours d'étude, et s'il est possible de le faire passer par Aleg puis Magta Lahjar et Male, cela permettra de résoudre le problème d'eau dans cette zone sèche et fortement peuplée.

En cas de réalisation, des points d'eau seront ouverts pour permettre aux riverains de cette ligne d'avoir accès à l'eau potable et en ouvriront d'autres pour l'agriculture ainsi que l'élevage.

Traduit de l'arabe par
MBareck Sabbar



L'électricité dans la Wilaya du Brakna :

Réalité et perspectives

L'électricité est l'un des fondements du développement et l'une des nécessités de la vie quotidienne. En son absence, toutes les roues du développement cessent de tourner, la vie se retrouve au ralenti et l'approvisionnement en électricité est un facteur clé pour faire progresser la production et offrir des opportunités d'emploi, améliorant ainsi le niveau de vie des populations. C'est bien ce que les pouvoirs publics de notre pays ont réalisé, allouant à cet effet d'énormes ressources financières afin de permettre aux citoyens d'accéder au service public d'électricité dans toutes les wilayas du pays, notamment au Brakna.

Dans ce contexte, le chef du Centre de la SOMELEC à Aleg, Mohamedou Ould Kerkoub, a indiqué que la wilaya a bénéficié d'importants projets énergétiques, notant la ligne électrique longue de 231 km reliant Boutilimit-Aleg-Chegar-Megta-Lahajar-Sangrava et bénéficiant à toutes les localités se trouvant sur son tracé, y les villages situés à 40 km comme Lemden – El Wad El Ghareg et Ednech relevant de la commune d'Aghchorguitt (moughataa d'Aleg).

Le chef du centre a ajouté qu'il existe une ligne électrique reliant les moughataas d'Aleg et Boghé, et que tous les villages situés sur cette ligne bénéficient du service de l'électricité, indiquant que le pourcentage de coupures d'électricité est limité par rapport à l'expansion et à la longueur



de la ligne à travers la wilaya.

Il a également souligné la présence d'équipes techniques itinérantes sur toute la longueur du réseau et qui sont équipées de tous les dispositifs techniques et de véhicules nécessaires pour intervenir et résoudre les problèmes techniques qui surviennent.

Parlant de la consommation d'électricité des citoyens, il a précisé que le prix de l'électricité est spécifique, car il existe un prix unifié pour chaque client, que l'entreprise appelle 5002, et

qui est déterminé en fonction de la consommation. La consommation détermine automatiquement la catégorie de consommateur à laquelle le client appartient, car la société accorde 1200 kilowatts par an à un prix de 24 MRO. Dans le cas où la consommation du client dépasse le seuil de 1200 Kw/an, il passera directement à la deuxième catégorie, dans laquelle le prix est de 59 MRO, qui est le prix général, tandis que le précédent est spécifique aux clients à faible revenu. D'aucuns appellent le prix de la consommation de la catégorie 5002 prix commercial alors qu'il n'en est rien, étant donné que le prix commercial concerne les activités commerciales telles que les boulangeries, moulins, etc...

Il a souligné que dans le domaine du rapprochement du service public du citoyen, les clients de l'entreprise peuvent désormais payer leurs factures depuis leur domicile via Bankily et MASravy sinon via les centres de la SOMELEC.

De plus, les factures parviennent aux clients par e-mail, WhatsApp ou messages téléphoniques, et les factures doivent être payées 10 jours après leur envoi au client. En cas de non-paiement, l'entreprise prévient le client 48 heures plus tard et en cas de non paiement, l'on procèdera à couper le service d'électricité.

Traduit de l'arabe
par M.S



Formation professionnelle au Brakna :

Des ateliers pratiques pour relever les défis du marché du travail

La formation professionnelle est l'un des volets les plus importants du programme électoral de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dont le gouvernement a œuvré, dans le cadre de sa politique, à élargir l'offre de formation et de développement des programmes, afin de relever les défis économiques et de renforcer les liens entre le secteur privé et les centres de formation professionnelle, pour une meilleure ré-

ponse à la demande du marché du travail.

Afin de connaître la réalité et les perspectives de la formation professionnelle dans les instituts et les centres techniques au niveau de la wilaya du Brakna, ainsi que les problèmes auxquels elle est confrontée et son rôle dans le pourvoi du marché du travail locale en main-d'œuvre nationale qualifiée, le Magazine «Horizons» a réalisé une série d'entrevues avec leurs responsables et leurs personnels.

L'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg

L'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg est considérée comme un établissement scientifique à dimension économique et sociale, eu égard aux rôles de développement qu'elle joue, permettant de relever les défis du travail, grâce à l'approfondissement des connaissances théoriques et pratiques d'une part et à ses nombreux et divers ateliers productifs tels que la menuiserie, la soudure, la mécanique automobile, l'électricité, le froid, la comptabilité et l'informatique, d'autre part.

Ses professeurs, ses programmes et ses méthodes pédagogiques font également de cette école un outil d'une grande efficacité.

Le directeur général de l'Ecole, M. Sarr Abdou Diallo, s'est appesanti au cours d'un entretien avec les correspondants du Magazine Horizons sur les cours dispensés par l'établissement, sur ses débuts, les mécanismes de formation et la nature des ateliers pratiques.

« L'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle d'Aleg a vu le jour en 2005 avec pour objectif la formation et la promotion et le développement de la production.

Au cours de l'année académique 2019-2020, les instructions de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour le recrutement de 40 000 jeunes dans le cadre du programme «Mes engagements» ont impulsé les activités de la formation professionnelle à travers le programme quinquennal initié par le département.

«L'année passée, l'Ecole a fabriqué au cours de l'année écoulée, plus de 1 169 tables scolaires au profit de la direction régionale de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif. Deux commandes de 422 tables sont en cours de réalisation dont 342 seront livrées à la DREN.

L'année passée s'est distinguée aussi par la formation de 328 jeunes dans diverses spécialités professionnelles de cet établissement qui assure actuellement la formation de 482 élèves, en plus du recrutement en 2020-2021 de 40 jeunes diplômés formés dans 4 spécialités, tandis que 50 autres



jeunes formés dans 5 spécialités avaient été recrutés au cours de la présente année scolaire.

« L'établissement pourvoit le marché local en main-d'œuvre qualifiée dans divers domaines vitaux, tels que la plomberie, l'électricité, la mécanique automobile, la soudure, la menuiserie, etc. Toutefois, l'école connaît certaines insuffisances en ressources humaines et financières et en infrastructures et nécessite une extension de ces locaux pour accueillir davantage d'étudiants.

Le Centre de Formation de l'AMI à Aleg

La création du Centre de formation et d'encadrement de l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI) à Aleg, vise entre autres, dans le cadre d'un plan adopté par l'institution, à améliorer le champ médiatique et à renforcer les capacités des res-

sources humaines à travers des stages de formation dans différents domaines médiatiques.

L'AMI cherche à travers ce centre créé il y a deux ans à doter les journalistes des différents médias publics ou privés d'aptitudes et de leur permettre de disposer d'un cadre de formation leur offrant l'opportunité de bénéficier de perfectionnement continu leur ouvrant grande la porte pour accompagner les développements rapides intervenant dans l'espace médiatique.

Le centre a formé plusieurs promotions, dont des journalistes à la Présidence de la République, six à la Direction de la Communication et des Relations publiques à l'Etat-major Général des armées, après une formation de six mois, animée par des formateurs du centre, dans les domaines du design et de l'infographie.

L'Institut Supérieur des Métiers du Bâtiment, des travaux publics et de l'urbanisme (ISM-BTPU) à Aleg

Créé en 2016 afin de combler le déficit observé dans le marché, en se fondant sur une main d'œuvre qualifiée et adaptée dans le domaine du génie du bâtiment et des travaux publics, il représente l'un des instituts de l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP).

Les étudiants affiliés à cet institut parmi les titulaires d'un baccalauréat scientifique sont soumis à une formation de trois ans dont des travaux appliqués, la gestion de travaux, la gestion de projets, la supervision et la gestion d'installations. Un diplôme de licence d'application dans le domaine du génie du bâtiment et des travaux publics est délivré à l'étudiant sortant.

L'institut suit, à l'instar des instituts de formation professionnelle du pays, une stratégie nationale lui permettant de répondre à la demande du marché local, qui était exposé à un grand déficit, se fondant principalement sur la main-d'œuvre étrangère.

200 inscrits répartis sur les trois années, dont 22% de filles, étudient cette année à l'institut sous la supervision de 12 professeurs permanents et 20 professeurs hôtes venus de pays frères et amis.

« L'institut est le fruit d'un partenariat entre le ministère de la Défense nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et forme des techniciens dans divers domaines du bâtiment, afin de créer un pôle d'en-



seignement technique distingué, garantissant la formation en compétences scientifiques requises par le marché du travail pour satisfaire les besoins du pays.

« L'institut vise à former des techniciens de haut niveau qui obtiendront une licence professionnelle en génie civil et en bâtiments et travailleront dans divers domaines du bâtiment afin de fournir au marché des cadres intermédiaires capables d'accompagner le rythme de l'essor enregistré dans

le domaine des infrastructures que le gouvernement s'emploie à réaliser à travers le lancement de grands projets dans le pays.

« L'institut a formé en 2019, 51 étudiants et étudiantes titulaires d'une licence en génie civil, ayant bénéficié d'un suivi et d'une insertion dans le marché du travail et 83 autres en 2020, tous insérés et 74 étudiants en 2021 dont 65% ont rejoint le marché du travail

Aïnina Ould Ahmed Hadi

EETFPB de Boghé :

La formation professionnelle au service de l'agriculture

Le lycée technique de Boghé a été ouvert en 1995. En 2019, il est devenu une école d'enseignement technique et de formation professionnelle (EETFPB). C'est une école à vocation agricole. Les filières qui y existent sont essentiellement liées au secteur agricole.

L'EETFPB compte 545 élèves dont 22% de fille. Il y dispense des formations initiales, qualifiantes et continues. 20 professeurs y exercent dont 16 permanents et 4 vacataires.

La formation initiale est dispensée à deux niveaux. Il y a d'abord le BT, ouvert aux détenteurs du baccalauréat ou niveau de la terminale du secondaire. Les élèves inscrits en BT peuvent suivre les filières « grande culture » et « machinisme agricole ».

Le second niveau de la formation initiale, c'est le CAP. Il est exigé des candidats à ce CAP le niveau de la quatrième année du secondaire ou un brevet d'études secondaires. Le CAP peut se faire en artisanat rural, en électricité rurale, en grande culture, en aviculture, en couture, en santé animale...

Pour chaque niveau (BT et CAP), la durée de la formation est de deux ans. Les candidats y accèdent par concours d'entrée organisée par le ministère de l'emploi et de la formation professionnelle.

L'EETFPB organise des sessions pour l'obtention du BTS. Elles ne sont cependant pas permanentes. En 2019-2022 des candidats détenteurs de baccalauréat scientifique (C et D) y ont obtenu des BTS en environnement et santé animale.

Le Certificat de compétence (CC) cible quant à lui, les jeunes ayant le niveau

de la sixième année du fondamental ou de la première année du collège qui sont en déperdition scolaire. Ils suivent des formations en soudure, menuiserie, électricité, bâtiment, plomberie... pour une durée de neuf mois.

La formation qualifiante à l'EETFPB dure trois mois. Elle est dispensée dans les filières du maraîchage, de l'aviculture, du tannage de peau, de l'électricité, la mécanique, la transformation de produits laitiers, la conduite d'engins, la couture...

L'Ecole dispense aussi des formations qualifiantes en énergie solaire et éolienne

Ces formations qualifiantes sont financées par l'Etat et des partenaires comme la GIZ, le GRET...

En 2008, 4000 jeunes ont été formés par l'établissement en partenariat avec le ministre de l'emploi. Quelques années, plus tard, 120 jeunes diplômés sans emploi y ont été formés en culture du blé et du riz et insérés ensuite à la ferme de Mpourié.

En partenariat avec GIZ, l'EETFPB a formé une centaine de jeunes pour le compte de l'association des maires de la wilaya du Tagant.

Du fait de la qualité des formations qu'elle dispense, l'EETFPB a la confiance des partenaires.

Les sortants de l'école arrivent à s'insérer à Tasiast, à la SNIM... Ils sont aussi parfois recrutés par des ONG nationale ou internationales.

K Diagana

Sécurité alimentaire au Brakna :

Le Programme d'Appui aux éleveurs et les boutiques à prix subventionnés suscitent l'enthousiasme des citoyens



La wilaya du Brakna se trouve idéalement au centre de la Mauritanie mais renferme aussi une bonne partie de cette zone dite «triangle de la pauvreté» dont la précarité a pour noms pauvreté et faiblesses des ressources notamment alimentaires. Des circonstances qui, entre autres, placent la wilaya du Brakna au centre des préoccupations du Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) dont les interventions vont de l'ouverture de boutiques vendant des produits de première nécessité à prix réduits (subventionnés) aux programmes de d'appui aux éleveurs (distribution d'aliments de bétail) en passant par le financement d'activités génératrices de revenus (AGR).

Des moyens et procédures diverses par lesquels le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) cherche, à travers sa délégation régionale au Brakna, « à assurer la sécurité alimentaire aux couches vulnérables de la population par la protection de la ressource animale et l'investissement dans le secteur agricole », déclare Baba Ahmed Ould Sid



Ahmed, Délégué régional du CSA, qui ajoute que les interventions du Commissariat dans la wilaya se composent d'un certain nombre de programmes dont celui de l'approvisionnement avec l'ouverture de 192 boutiques qui ravitaillent mensuellement les citoyens en produits alimentaires comme le riz, le sucre, l'huile alimentaire et le blé avec des

prix subventionnés par l'État et à la portée de tous. Ainsi, le kg de blé est vendu à seulement 60 UM, le sucre à 160 UM, le kg, le riz à 160 UM et l'huile alimentaire à 300 UM. Une subvention importante, quand on compare ces prix à ceux pratiqués par les boutiques du marché.

Les couches à faible revenu apprécient à sa juste valeur cet appui gouvernemental qui leur permet d'avoir à prix réduits ces produits qui entrent, pour une grande part, dans la composition du plat mauritanien.

Cette opération a aussi créé des emplois temporaires permettant aux dockers locaux d'avoir une opportunité d'augmenter leurs revenus quotidiens.

Le programme d'appui aux éleveurs

Parmi ces programmes figure aussi, en bonne place, celui d'appui aux éleveurs pour l'année 2022 tout aussi important que celui visant à disponibiliser les produits de première nécessité à des prix subventionnés parce que cette intervention opportune aide l'éleveur à préserver une ressource animale jouant un rôle de premier plan dans le développement de la région.



Dans ce cadre, la wilaya du Brakna a reçu, jusqu'à présent, 163 tonnes de blé et 1251 de «rakel», l'aliment de bétail le plus prisé par les éleveurs mauritaniens. Ces quantités ont été distribuées, suivant le système de quotas établi par une commission régionale désignée à cet effet, aux bénéficiaires avec l'assurance que l'appui leur parviendrait sans difficulté aucune.

Cette opération commence par la sélection des bénéficiaires par des commissions présidées par les Hakem des mouggataa. Celles-ci procèdent au recensement des éleveurs et de leurs cheptels en précisant les quantités à donner à chacun en fonction de ces données recueillies sur le terrain. Ainsi, 931,55 tonnes de «rakel» et 393,70 tonnes de blé ont été distribuées à ce jour sur les éleveurs du Brakna.

« L'opération se poursuit et devrait profiter à tous les éleveurs de la wilaya », indique le délégué régional du CSA qui précise : « il y a une remarque importante à faire à ce sujet : l'opération a été décidée pour venir en aide aux éleveurs en supportant une partie de l'alimentation de leurs bétails, pas en prenant tout en charge, ce que l'État ne peut (et ne prétend) faire. »

Le délégué régional du CSA répond ainsi à des protestations de plus en plus fortes dénonçant les « insuffisances et lacunes », « les faibles quantités distribuées », comme s'il avait été dit que l'État-providence des années de la grande sécheresse (1970) était de retour !

Le délégué régional ajoute : « en plus des deux programmes cités plus haut, il y a un troisième dédié aux Activités génératrices de revenus (AGR) dont le CSA a déjà financé plus de 100 projets. Il s'agit d'appui à des coopératives exerçant des activités de développement et de production dans divers secteurs. »

Dans ce cadre, 10 coopératives ont bénéficié, il y a peu, d'un financement de 5 millions d'ouguiyas, en plus d'autres opérations consistant en la fourniture de bonbonnes de gaz de boutiques de distribution gérées par des coopératives et d'un montant de 70.000 UM destinés au remplissage des 15 petites bouteilles.

Dans le domaine des infrastructures, le CSA a aussi contribué, à travers le programme « Vivres contre travail », à la réhabilitation et à la réfection de plusieurs barrages au niveau de la wilaya du Brakna. S'ajoute à cela la distribution gratuite de vivres qui profitent aux familles les plus démunies et les opérations de cash transfert effectuées en collaboration avec la délégation «Taazour».

Le délégué régional a rappelé que le gouvernement, pour atténuer les effets de la pandémie du Covid-19, a initié d'autres programmes d'aide sociale s'appuyant essentiellement sur la distribution de produits alimentaires et de transfert d'argent. Dans ces opérations à caractère social très marqué, le Commissariat a joué un rôle de premier plan, en sa qualité de l'un des intervenants principaux dans l'exécution des politiques gouvernementales dans le domaine social.

Concernant les boutiques « Emel » vendant à prix subventionnés, Oumoulkheir déclare qu'elles sont d'un précieux soutien aux citoyens à faible revenu, ajoutant qu'il n'y a aucune comparaison possible entre ces prix et ceux pratiqués par les boutiques de vente au détail. Elle demande seulement à ce que le nombre de ces boutiques soit plus important pour diminuer la forte pression exercée actuellement sur celles ouvertes à Aleg et qui sont prises d'assaut, dès les premières heures de la journée. « Nous demandons donc au commissariat d'augmenter le nombre de ces boutiques et d'en prolonger également les horaires d'ouverture », conclut-elle.

Les éleveurs témoignent

Ainsi, à propos de ces interventions, M. Abdallah Ould Ghoulam, habitant dans l'une des localités proches d'Aleg, trouve que ces interventions du Commissariat sont importantes, notamment l'aide apportée aux éleveurs, même s'il faut souligner quelques dysfonctionnements et lenteurs au niveau de l'opération. Il cite, à titre d'exemple, les erreurs qui peuvent survenir lors du recensement du bétail et qui déterminent en fait les quantités dont bénéficie chaque éleveur. Pour ce, il juge insuffisante la quantité de 6 kg de «rakel» fixée pour chaque bête. Et Ould Ghoulam de lancer un appel, par le biais des colonnes du magazine Chaab et Horizons,

pour que les autorités revoient cette situation en augmentant les quantités distribuées aux éleveurs de la wilaya du Brakna.

Quant à M. Mohamed Mahmoud Ould Akah, il estime qu'il est « nécessaire de revoir l'opération dans son ensemble. Les quantités sont insuffisantes. Imaginez quelqu'un comme moi qui passe deux jours devant les magasins du CSA et qui se retrouve avec des quantités insignifiantes (6kg par mois et par bête) ! A quoi cela sert-il si quelqu'un a des centaines de petits ruminants, quand on se trouve en pleine période de sécheresse, avec un manque criant de pâturage et de points d'eau? « Je trouve, pour être juste, que la responsabilité d'une telle situation repose sur le comité mis en place pour faire l'état des lieux et non sur le CSA qui n'a fait qu'appliquer les décisions prises. »

Mohamed Lemine Ould Moutar Salem voit que l'opération d'appui aux éleveurs est arrivée au bon moment, au début de l'été, période généralement difficile pour les éleveurs qui tournent tous leurs efforts vers l'achat d'aliments de bétail, « chose que nous avons débuté, ici au Brakna, depuis maintenant un mois », précise cet éleveur. « Nous avons exprimé notre joie à l'annonce de cette opération de distribution d'aliments de bétail mais il faut avouer que la faiblesse des quantités reçues a aussi provoqué en nous un sentiment de découragement. Moi, par exemple, après une longue attente, j'ai reçu 6 sacs de blé pour mon cheptel de 500 caprins !

Quant à Ahmed Habiboullah Ould Said, il trouve que cette opération est très bonne, du début jusqu'à la fin, et que les quantités fournies suffisent pour la période indiquée (un mois). « J'ai reçu 36 sacs de blé et de rakel et cela suffit pour mon bétail en attendant la seconde opération de distribution », déclare-t-il, alors qu'il se faisait aider par des manœuvres pour charger sa « dotation ». Il précise que « les éleveurs ne comprennent pas vraiment que l'opération a été lancée pour les aider, pas pour les décharger complètement de ce qu'ils doivent faire comme efforts pour entretenir leurs cheptels. C'est en ce sens que nous devons remercier le gouvernement pour avoir pensé à nous ».

Sneiba Mohamed

Le système sanitaire au niveau de la wilaya du Brakna :

Réalités et défis

Le système sanitaire au niveau de la wilaya du Brakna joue un rôle fondamental dans l'accès des citoyens aux soins publics, grâce à l'opérationnalité à tous les niveaux des hôpitaux, des centres et des postes de santé répartis dans les différentes moughataas de la wilaya et leurs moyens humains et matériels.

Afin de faire la lumière sur le système sanitaire au niveau Brakna, nous avons rencontré le directeur régional de l'action sanitaire (DRASS) au niveau de la wilaya, M. Isselmou Ould Mohamedou Ould El Vil.

« La wilaya du Brakna compte 12 centres de santé et 101 postes de santé, en plus d'un centre hospitalier au niveau des moughataas d'Aleg et de Boghé, dotés tous les deux de la plupart des spécialités indispensables, telles que la chirurgie générale, la pédiatrie et l'ORL », a affirmé le DRASS. 18 médecins généralistes, 39 sage-femmes, 86 infirmiers d'État, 134 infirmiers médicaux sociaux, 15 techniciens supérieurs et 76 sage-femmes accomplissent leur devoir dans les différentes structures sanitaires et médicales de la wilaya. Elle dispose aussi de 9 ambulances et d'une unité d'hémodialyse en service au niveau du centre hospitalier d'Aleg.

« A propos de la lutte contre la pandémie de la Covid-19, les efforts du département au cours de la période passée se sont concentrés sur les moyens de lutte contre la maladie, notamment les vaccinations et la sensibilisation contre le coronavirus, dont la mise en œuvre de la politique gouvernementale, à travers l'adoption des mesures préventives, telles que le port du masque, la désinfection des lieux pu-



blics, la distanciation sociale et la vaccination », a ajouté M. Isselmou. Il a indiqué que la DRASS a mené lors de la dernière semaine nationale organisée par le comité régional de lutte contre le virus, une campagne d'envergure visant à vacciner tous les habitants de la wilaya âgés de 12 ans et plus, permettant, grâce aux efforts des pouvoirs publics, de réaliser un taux élevé de vaccination de plus de 144% pendant la période de prolongement de la campagne.

Le Drass a appelé les populations à faire preuve de vigilance et de prévention, surtout avec l'approche

de la saison de l'hivernage avec prolifération des maladies saisonnières, comme le paludisme et la diarrhée.

La DRASS a organisé, au cours de cette année, plusieurs campagnes de sensibilisation contre la poliomyélite et la lutte contre la malnutrition chez les enfants de zéro à cinq ans, en plus d'un certain nombre d'activités en coopération avec des partenaires internationaux dans la lutte contre la poliomyélite et la malnutrition», a-t-il souligné. Le Drass a noté que le système sanitaire de la wilaya est confronté à des difficultés dont un déficit considérable de médecins spécialisés, notamment en orthopédie, pour parer aux évacuations fréquentes de victimes de fractures vers Nouakchott. Il a fait aussi état de la nécessité de disposer d'un scanner, d'augmenter les ambulances, de construire et de restaurer la plupart des postes de santé.

« Le ministère a procédé, dans le cadre de sa nouvelle approche visant à répartir équitablement les ressources humaines, à la réactualisation de la base de données et mis à la disposition de la direction des ressources humaines tous les changements concernant le personnel sanitaire, dont les affectations et les nominations, afin de les introduire à la base de données centrale », a-t-il ajouté.

« Le ministère a envoyé des missions dans tous les hôpitaux et toutes les directions régionales pour s'assurer de la présence physique des travailleurs sur leurs lieux de travail, et pris des mesures dissuasives contre les absents sans justification légale par eux.

Sidi Ould Mahfoudh



Département de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille :

Programmes dominants au Brakna

L'action humanitaire et sociale a toujours eu une présence et un intérêt dans la politique publique du pays. Une présence qui s'est considérablement renforcée au cours de ces dernières années, comme l'illustre parfaitement la carte des activités gouvernementales, caractérisée par une multitude de programmes et de projets ciblant les couches vulnérables de la société. La wilaya du Brakna illustre cette attention croissante accordée par les autorités à l'action sociale, à l'enfance et à la famille.

« Nos activités au niveau de la wilaya s'articulent autour de trois axes, à savoir les affaires sociales(i), la protection et la promotion de la famille d'une part (ii) et de l'enfance d'autre part (iii) », souligne à ce propos, la directrice régionale de l'action sociale, de l'enfance et de la famille Mme Toutou Mint Yacoub.

Concernant le premier volet, le département, indique-t-elle, a mené de vastes campagnes et enquêtes afin de disposer d'une base de données sur les bénéficiaires et leur accès à l'action sociale et par conséquent l'identification des prises en charge du centre hospitalier d'Aleg de tous les soins des patients, notamment les insuffisants rénaux, en plus de transferts cashs grâce aux cartes bancaires établies en leur nom.

« Il a été procédé également, dans le cadre des affaires sociales, au regroupement des personnes handicapées dans des entités et des coopératives au niveau de chaque moughataa et leur soutien, à travers des formations et l'encadrement, en perspective de leur insertion dans un premier temps dans la vie active au niveau de la wilaya, pour jouer leur rôle dans le développement local », ajoute Mme Toutou. Elle a cité aussi des projets financés par le



Département au profit des personnes handicapées et des montants mensuels accordés, aux familles ayant des enfants polyhandicapés, pour les besoins de prise en charge de ce groupe sensible.

« Du matériel permettant une mobilité plus aisée des handicapés au niveau de la wilaya du Brakna, est distribué annuellement par le ministère au profit de ces catégories, lesquelles ont bénéficié récemment de, l'ouverture dans la moughataa d'Aleg, d'un centre chargé des trois composantes «sourds-muets», « aveugles » et « autistes », a affirmé Mint Yacoub. Elle a noté que la direction régionale du

MASEF, s'emploie, dans le cadre du second axe, à réaliser tout ce qui est de nature à promouvoir la famille et le genre, avec la présence d'une cellule de règlement des différends familiaux.

Concernant le volet relatif à la promotion de la famille, plusieurs projets d'accompagnement de la femme dont des activités génératrices de revenus (AGR) sont financés au profit des groupements et coopératives féminines, a-t-elle assuré, citant la réalisation récente, dans le cadre du programme « Mes priorités », de plus de 55 projets en faveur des coopératives de femmes de la wilaya, visant à atténuer les effets de la pandémie de la Covid-19.

Un centre de formation et de promotion exclusivement réservée aux femmes en milieu rural, assurant aussi l'initiation des filles sur les aptitudes et des spécialisations utiles, facilitant leur accès au marché du travail, a été ouvert au niveau de la moughataa de Boghé, a indiqué Mme Toutou, selon laquelle, les spécialités et les filières sur lesquelles forme ledit centre tiennent compte des particularités de développement de la wilaya, privilégiant en conséquence l'acquisition par les filles de capacités dans le domaine de l'agriculture.

« Un réseau composé de 950 femmes issues des différentes moughataas de la wilaya et formées sur les techniques de communication dont la mobilisation et la sensibilisation sur la gravité de la pandémie de la Covid-19 d'une part et sur toutes les activités et campagnes menées au niveau de la wilaya d'autre part, a été aussi créé », ajoute Mint Yacoub, révélant la distribution en perspective du Département, d'aides financières au profit des femmes cheffes de ménage.

Abordant le troisième et le dernier axe d'intervention du Département au niveau de la wilaya du Brakna, à savoir la protection des enfants, Mint Yacoub a mis en exergue, les actions entreprises par le ministère de tutelle, en vue de mettre en place une plateforme multisectorielle destinée à lutter contre toutes les formes de violences basées sur le genre, afin de protéger les filles, évoquant à ce propos, la formation des réseaux de la société civile sur la réglementation des droits de l'enfant, la tenue régulière d'une table ronde régionale sur la protection de l'enfance et la mise en place d'une structure composée de tous les services gouvernementaux et des ONG.



« Il a été mis en place dernièrement dans ce cadre à Aleg ville, un centre de formation et d'insertion des enfants en particulier des enfants de la rue, avec comme mission de former et d'encadrer les enfants en vue de leur intégration dans les écoles d'enseignement d'une part et les instituts de formation professionnelle pour ceux dont l'âge légal de scolarité est dépassé », a conclu Mint Yacoub.

Le président de l'Association des handicapés du Brakna

Le président de l'association des handicapés au niveau du Brakna M. Mohamed Ould Moubarrack Ould El Alem, a loué à ce propos, l'appui apporté par le Département de l'action sociale, de l'enfance et de la famille à ce groupe vulnérable de la société. Un soutien accordé sous forme de montants mensuels versés au profit de personnes polyhandicapées, de création d'un centre de formation et d'insertion des sourds-muets dans la ville d'Aleg et de prêts pour financer des Activités Génératrices de Revenus (AGR), a-t-il dit, soulignant le prêt de 700 000 ouguiyas anciennes accordé par le département à leur association.



« Nous avons décidé, après l'échec de plusieurs projets et l'obtention d'un autre prêt, de liquider les actifs des projets et de s'orienter vers des demandes de crédits islamiques à terme défini au profit des membres de l'association, afin de les aider à satis-

faire leurs besoins urgents avant que le projet, ne devienne avec le temps, une petite institution financière se développant petit à petit », a dit Ould Moubarrack Ould El Alem.

Le Centre de Protection et d'Intégration Sociale des Enfants



Le Centre de Protection et d'Intégration Sociale des Enfants en difficultés (CPISE) est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière, créé en novembre 2007 par décret N° 184. Il est placé sous la tutelle du Ministère de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille (MASEF) dont le siège se trouve à Nouakchott. Le CPISE compte sept antennes en service au niveau de 7 wilayas, à savoir 3 à Nouakchott (Dar Naim, El Mina, Tarhil) et 4 à l'intérieur Kiffa, Nouadhibou, Rosso et Aleg.

Le centre d'Aleg a été ouvert le 19/11/2015. Il reçoit chaque année un groupe de quarante (40) enfants parmi les catégories d'enfants ciblés.

Le Centre cible les catégories suivantes :

- Les enfants de la rue ;
- L'enfant victime de mendicité et d'exploitation économique ;
- L'enfant sans soutien familial ;
- L'enfant victime de manquement notoire continu à l'éducation et à la protection ;
- L'enfant orienté par la justice ;
- L'enfant victime de sévices et affecté par les violences parentales et familiales ;
- L'enfant ayant été suivi dans des centres de rééducation, qui rencontre, à sa sortie, des difficultés d'insertion.

Le centre utilise un ensemble de programmes de réhabilitation et de services de prise en charge sociale, psychologique et sanitaire.

Les enfants sont accueillis après leur identification sur le terrain dans la rue. Il est procédé par la suite au contact de leurs parents et au remplissage d'un formulaire.

La famille s'engage dans le formulaire à assurer un suivi conjoint de l'enfant ciblé, lequel bénéficie d'un ensemble de prestations de base dont l'enseignement, le confort psychologique, les loisirs, la nourriture et le suivi sanitaire.

Le centre d'Aleg a reçu depuis son entrée en service sept vagues de 40 enfants chacune, soit un total de 280 enfants dont 123 ont été scolarisés, 92 enfants ont intégré la formation professionnelle, 25 dans des ateliers privés et 40 poursuivent encore leur formation et leur réhabilitation en perspective de leur insertion à l'éducation à la prochaine rentrée scolaire.

Le CPISE a pour mission, de :

- Contribuer à la prévention de la délinquance ;
- Promouvoir l'intégration et l'insertion des enfants en difficulté dans la société ;
- Encadrer pédagogiquement, en leur réhabilitation, les enfants en danger moral ;
- Observer et analyser les données relatives à l'évolution des enfants situation difficile.

L'assurance sociale au Brakna :

Tous les bénéficiaires perçoivent leurs allocations de manière régulière et il n'y a pas de dossiers en attente

M. Mohamed Ould Bouttar, directeur de l'Agence de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale au niveau de la wilaya du Brakna, a confirmé que sa caisse est un levier national au service du développement local de la wilaya, notant que l'agence d'Aleg a été ouverte le 27 janvier 2016, afin de rapprocher ses services des habitants de la wilaya.

Il a précisé que la Caisse est un établissement public à caractère commercial et dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, définie par la loi N°67-039 du 03 février 1967, et qu'elle couvre la filière des services à la famille, notamment l'allocation familiale, l'accouchement, les allocations de maternité, la filière des risques professionnels et les risques du travail, les accidents du travail, la filière de la retraite, préretraite, vieillesse, invalidité et décès.

Il a ajouté, lors d'un entretien avec l'équipe du magazine Ech-Chaab au Brakna, que l'affiliation à ce système est obligatoire pour les travailleurs régis par les dispositions du Code du travail et du Code de la marine marchande travaillant sur le territoire national, notant que la Caisse dispose d'un système informatique qui lui permet de traiter l'ensemble des dossiers des bénéficiaires au niveau national. Ould Bouttar a également indiqué que la Caisse a été implantée dans toutes les wilayas dans le but de rapprocher le service public des citoyens, conformément aux directives de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

316 dossiers ont été traités, puisque les dossiers des bénéficiaires ont été présentés au niveau de cette agence, bien que leurs dossiers existent dans d'autres wilayas, comme Nouakchott, Nouadhibou et Zouerate.



Il a souligné qu'il existe des documents périodiques annuels soumis à la Caisse nationale de Sécurité sociale, et afin de rapprocher le service administratif du citoyen, les citoyens qui vivent dans la wilaya et dont les dossiers sont domiciliés dans d'autres wilayas, déposent annuellement leurs dossiers à l'agence d'Aleg.

Il a rappelé que le Conseil d'Administration de la Caisse a décidé, le 29 décembre 2021, d'augmenter de 60% tous les traitements des retraités, en application des directives de Son Excellence le Président de la République contenues dans le programme «TAAHOUDATY», visant à élever le niveau de vie des groupes les plus nécessiteux.

Il a ajouté que la Caisse a dépensé près de trois milliards d'ouguiyas, au niveau national, où la part de la wilaya du Brakna était d'environ 12 millions, dans le but d'élever le niveau des groupes vulnérables, ainsi les pensions des veuves et des retraités encore vivants ont été augmentées.

Il a déclaré qu'à l'agence d'Aleg, tous les bénéficiaires perçoivent leurs pensions sans problème et qu'il n'y a pas de dossiers en souffrance, appelant les employeurs à respecter la loi et à payer leurs cotisations à temps pour que le fonds puisse continuer à payer les pensions des bénéficiaires.

Les trois premiers enfants issus du premier mariage du bénéficiaire ou d'un autre mariage en cas de décès du conjoint précédent bénéficient de l'allocation de naissance, en ajoutant que les allocations familiales bénéficient aux enfants célibataires sans emploi jusqu'à 21 ans s'ils sont en formation ou étudiants, qui ne sont pas en mesure d'exercer une profession pour laquelle ils perçoivent un salaire, à condition d'être inscrits à l'état civil, de suivre des études pour les personnes du même âge et de se soumettre à des examens médicaux pour les plus jeunes.

En ce qui concerne les accidents du travail, tout accident survenu doit être signalé dans les 48 heures à un maximum de 72 heures pour l'indemnisation familiale, lorsque le travailleur, chef de famille, a le droit d'inscrire ses enfants et qu'il n'y a pas de limite au nombre d'enfants de moins de 21 ans, avec un dossier doit être établi pour tous les membres de la famille.

Il doit y avoir, pour chaque individu un dossier formé d'une carte d'identité pour les père et mère, un acte de mariage, un contrat de travail avec un acte de naissance pour les enfants, un certificat de scolarité et des bulletins de salaire.

Le dossier est enregistré auprès de la Caisse, et le travailleur jouit d'un certain nombre de droits, tout comme il a des obligations.

Traduit de l'arabe par
MBareck Sabbar



Au Brakna, d'importants potentiels de développement pour le Département du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme

Le département du Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme est considéré comme l'un des principaux piliers du développement, que ce soit au niveau national ou régional, car il est lié à la vie des citoyens, que ce soit en termes de disponibilité de biens ou d'auto-emploi grâce à l'artisanat et au tourisme.

Afin de connaître l'étendue des apports de ce secteur au niveau décentralisé, nous avons rencontré représentant du secteur au niveau de la Wilaya du Brakna, M. Cheikh Ould Moulaye M'hamed, qui a indiqué que la délégation veille à promouvoir le rôle imparti au département du Commerce au niveau de la wilaya, sous divers aspects, dont le plus important est la surveillance du marché local afin de s'assurer qu'il est convenablement approvisionné en produits de première nécessité, comme le sucre, le blé, l'huile de cuisine, les produits laitiers, car l'approvisionnement est étroitement lié à la stabilité des prix.

Il a ajouté que la délégation s'assure de l'approvisionnement à travers la déclaration mensuelle que la loi exige des fournisseurs, avec la présence sur le terrain des équipes chargées du contrôle des entrepôts dont les listes sont à la disposition de la délégation régionale. Elle s'en assure également auprès des magasins (Taazour) en plus du lancement de l'opération Ramadan incluant l'ensemble des capitales de wilaya du pays, à travers des centres de vente à prix subventionnés.

Parallèlement à cela, la délégation veille à la validité des outils et de la manière dont ils sont utilisés et ce grâce au contrôle quotidien du marché au niveau des magasins et des entrepôts. En cas de découverte de produits périmés, ceux-ci sont retirés du marché et détruits en présence des autorités administratives.

Le contrôle, selon le délégué, concerne aussi les outils de mesure, telles que les balances pour freiner toute fraude ou escroquerie de la part du commerçant. En cas d'infraction, l'outil de mesure sera retiré et une amende sera infligée au contrevenant. En ce qui concerne la viande rouge, son prix est déterminé selon des accords entre la fédération des bouchers et le comité de la moughataa dont la présidence revient au hakem. Par ces accords, les prix diminuent et augmentent en fonction des prix du bétail sur le marché.

En ce qui concerne les industries, la plupart de celles se trouvant dans la wilaya sont des industries légères telles que les boulangeries. Celles-ci sont implantées suivant une autorisation du wali, après s'être assuré qu'elles respectent les normes requises pour ce type d'activités, que ce soit en termes de bâtiments, d'équipements, ou de distance entre les entreprises.

En ce qui concerne l'artisanat, les artisans pratiquent des métiers tels que la fabrication d'outils, la broderie et autres, et ils s'organisent actuellement dans de fédérations de moughataas et élisent régulièrement leurs représentants auprès de la fédération régionale.

Compte tenu de l'importance du rôle qu'elle joue, le gouvernement a élaboré le programme national de promotion de l'artisanat, financé par l'État dans le but de protéger et promouvoir ces métiers en tant que patrimoine culturel diversifié, en l'intégrant dans le cycle et en stimulant les capacités créatives des artisans.

Ce programme offrira aux citoyens créatifs et compétents une occasion précieuse de contribuer concrètement au développement de l'économie nationale, à travers la création d'activités diversifiées, intégrées et à valeur ajoutée, ainsi qu'en travaillant



à relever les défis pour sauver ce patrimoine menacé d'oubli, de négligence et d'extinction.

Le programme donnera également un format particulier aux activités du secteur et réinventera les mécanismes appropriés pour réhabiliter ses produits, réorganiser ses différentes composantes et renforcer les capacités des acteurs de terrain.

Afin de connaître les préoccupations de la Fédération régionale de l'Artisanat au niveau de la wilaya du Brakna, Mme Mariata Abdoulaye, a déclaré que le travail artisanal au niveau de la wilaya est réalisé avec des efforts personnels ou à travers des coopératives féminines, ce qui limite son rendement financier en raison du temps que cela prend. « Cependant, dit la présidente, les efforts de ces artisans dénotent l'ampleur des capacités mentales dont ils jouissent et cela se voit à travers l'artisanat local, qu'il s'agisse du cuir, comme la fabrication de chaussures ou de métaux, comme la fabrication de bijoux, ou qu'il s'agisse d'activités féminines comme la fabrication de couscous de toutes sortes ou de la fabrication de boissons de bonne qualité à partir de certains produits agricoles, ou de la confection de tentes.

Elle a appelé à la promotion de l'artisanat à travers le financement des 100 projets présentés par la Fédération, souhaitant que de tels fonds donnent un élan à la promotion des activités artisanales afin de les protéger contre la concurrence qu'elles reçoivent des produits importés.

Elle a salué l'importance des expositions locales qui se tiennent à l'intérieur du pays pour faire connaître les produits locaux, demandant au programme d'établir un plan annuel pour les expositions.

Traduit de l'arabe par
MBareck Sabbar



Brakna :

Déficit pluviométrique, création de projets de développement, rareté de l'eau potable, éducation...les populations du Brakna soulèvent leurs difficultés quotidiennes

M. Mohamed Salem Ould Ahmed, transporteur, estime que l'attention des habitants de la wilaya du Brakna se porte, ces jours-ci, sur le programme mis en œuvre par l'Etat pour aider les éleveurs par la distribution d'aliments de bétail subventionnés. « La majorité de la population de la wilaya vit de l'élevage et de l'agriculture et, en période de déficit pluviométrique,



ils ne peuvent faire face, seuls, à la crise », explique-t-il. Cela fait quelques jours que je viens régulièrement aux magasins du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) espérant obtenir quelques sacs de blé et de « rakel ». Je viens d'avoir un bon d'achat et maintenant j'attends mon tour », ajoute-t-il. L'affluence sur les magasins du CSA est très forte, comme vous pouvez le constater, à croire que tous les habitants de la wilaya sont des éleveurs et des pauvres en même temps ! Cela nous place devant un véritable casse-tête. Les riches ne veulent rien laisser aux pauvres et ces derniers ne sont pas toujours de bonne foi », estime Mohamed Salem Ould Ahmed.

Quant à **M. Sidi Ould Lekweyri**, un habitant de la ville d'Aleg, il estime que la majorité des habitants de la wilaya du Brakna sont pauvres. « La majorité des localités que je connais souffrent d'un manque réel de développement », déclare-t-il. « L'Etat est obligé de venir en aide aux populations, comme il le fait actuellement, en distribuant des produits alimentaires aux citoyens pauvres et même de l'argent ainsi que des aliments de bétail aux éleveurs, mais ce sont des solutions passagères qui ne résolvent pas le problème de la pauvreté qui ne peut être combattue que par le travail. Il faut donc penser à la création de projets de développement dans la wilaya pour résorber le chômage des jeunes qui a atteint des niveaux élevés dans la région », conclut-il.



M. Jebril Ould Mabrouk pense, quant à lui, que tous les problèmes de la wilaya sont dus à la rareté de l'eau potable. La majorité de la population dans les villes, villages et zones rurales ne reçoivent pas l'eau en quantités suffisantes pour leurs besoins de tous les jours. Et Ould Mabrouk de dire : « présentement, la ville d'Aleg traverse une crise. De

nombreux quartiers de la ville souffrent de soif et regrettent que les puits artésiens qui constituaient naguère une solution de secours, quand la station de pompage tombait en panne, aient été fermés il y a longtemps. Le projet Aftout oriental qui couvrira une bonne partie de la wilaya, notamment les moughataa de Maal et de Maghta-Lahjar se fait attendre mais nous espérons qu'il aidera à résoudre le problème de l'eau dans la wilaya ».

M. Dah Ould Abdi, un jeune d'Aleg, explique que les habitants de la wilaya du Brakna sont partagés entre agriculteurs et éleveurs, précisant que ces deux activités connaissent un certain déclin ces dernières années en raison du déficit pluviométrique. « Il n'a pas beaucoup plu l'année dernière et cela se remarque sur l'état général de la ville d'Aleg et de la wilaya dans son ensemble », déclare-t-il. Les habitants font face à une situation difficile à cause de la flambée vertigineuse des prix. Chacun cherche à s'occuper en pratiquant une activité de survie. Voyez ces nombreuses femmes au marché, c'est parce qu'elles ne peuvent pas faire comme les hommes dont beaucoup sont partis à Nouakchott à la recherche de travail. Je pense que l'Etat doit penser plus aux wilayas en créant des projets liés aux activités essentielles qui s'y pratiquent. Ici, c'est l'élevage et l'agriculture mais à part ce que font



quelques coopératives féminines, rien n'est vraiment entrepris pour développer ces deux secteurs qui font vivre l'écrasante majorité des habitants de la wilaya ».

L'Etat doit faire de gros investissements dans les domaines de l'agriculture et l'élevage et encourager les capitaux privés à investir ici, à travers la mise en place d'infrastructures comme les routes et des services de qualité comme l'électricité et l'eau.

Quant à **Fatma Mint Ali**, habitante de la commune de Bouhdida, la plupart des villages et villes du Brakna rencontrent de sérieux problèmes dans le secteur de l'éducation. Les infrastructures dans cette zone sont très faibles. Il existe de nombreux villages dont les enfants parcourent des kilomètres par jour pour se rendre à l'école, et il y a beaucoup d'écoles qui souffrent d'un manque d'enseignants. Cette situation et le besoin d'éducation poussent de nombreuses familles à abandonner leurs villages et à migrer vers les grandes villes où elles supportent toutes sortes de difficultés (logements, manque d'emploi, etc.) pour assurer la scolarité de leurs enfants. Le gouvernement doit penser à une solution rapide et urgente. Oui, il faut reconnaître cependant que les citoyens ont leur part de responsabilité dans cette situation parce qu'ils vivent en familles, en petites communautés, refusant le regroupement qui permettra à l'Etat d'assurer une meilleure offre en services d'éducation, de santé et d'approvisionnement en eau potable. »



Sneiba



Maison du Congrès d'Aleg...

Un monument historique qui résiste au temps



Par Mohamed Ainina
Ould Ahmed El Hadi

La Maison du Congrès d'Aleg a été, le 2 mai 1958, le témoin d'un moment important et décisif de l'histoire de la fondation de l'État mauritanien. Aujourd'hui et après plus d'un demi-siècle, les aléas du temps n'ont pas pu altérer cette Maison considérée, quoique non classée jusqu'à aujourd'hui comme patrimoine national, comme étant l'un de ces monuments historiques toujours vivants.

Cette une Maison bâtie avec de l'argile, n'a jamais connu de restauration, à part le renouvellement de la peinture. Cependant, ce symbole tient à demeurer debout et fier, pour rappeler aux différentes générations du peuple mauritanien, qu'il a été le témoin du début de l'ère de la liberté, de l'émancipation et des premières heures de l'indépendance, ouvrant grandes ses portes, accueillant jusqu'à récemment, les habitants de la moughataa d'Aleg, pour célébrer l'anniversaire de la Fête de l'Indépendance Nationale et abriter les réjouissances, en souvenir de sa spécificité d'avoir accueilli, pendant trois jours, les personnalités de référence de tout le pays, venues de tous les coins et recoins de la Patrie, dans un Congrès ayant constitué le premier germe de la naissance de l'État mauritanien.

La Maison de feu Maarouf Ould Cheikh Abdal-

lahi, à Aleg, était la résidence de feu le Président Mokhtar Ould Daddah et de certaines des personnalités centrales. C'est dans son enceinte que se sont tenues les sessions restreintes et ont travaillé les commissions mandatées de formuler les décisions et les procès-verbaux du Congrès, organisé sous les tentes élevées au nord de la ville. Près de 5000 personnalités avaient assisté à cet événement historique de la vie de la Nation...

La Maison continue de garder à ce jour son aspect d'antan, dans lequel elle avait accueilli certains des invités du Congrès, dont feu le président Me Mokhtar Ould Daddah. Elle est perçue comme un monument historique et un témoin vivant de cette époque et de ce grand événement, sur lequel, le Président feu Mokhtar avait dit : « il fut véritablement un grand rassemblement de tous les Mauritaniens, venus de toutes les régions du pays », et ses travaux avaient été clôturés de manière satisfaisante, avait-il affirmé.

Des décisions avaient été discutées avec profusion au cours de ce Congrès et démocratiquement adoptées par la plupart des Mauritaniens. L'événement a été marqué aussi par l'élection d'un comité exécutif temporaire. Les principales décisions dont ci-après les plus importantes, portaient sur la politique publique, la politique intérieure et la promotion sociale :

- Annonce de la fusion du Parti de l'Union Progressiste Mauritanien (UPM) et du Parti mauritanien Al Wiam (Entente) en un seul parti, le Parti du Ras-

semblement Mauritanien (PRM)

- Défense de l'intégrité du territoire national mauritanien contre toutes les menaces, quelle qu'en soit l'origine

- La Mauritanie reste une partie de la Communauté ouest-africaine avec une indépendance interne entière et le souhait d'accéder à l'indépendance nationale

- Réorganisation de la justice et amélioration de ses performances sur la base de la Chariiaa islamique.

- Unification des impôts et leur affectation sur le revenu sans discrimination entre les fonctionnaires, l'obligation pour tous les citoyens aptes sans discrimination également de faire le service militaire. Il a été décidé aussi d'œuvrer pour améliorer la qualité de l'enseignement de la langue arabe et sa généralisation ainsi qu'à hisser l'arabe au stade du français, tout en encourageant et développant la scolarisation des filles.

Les recommandations du Congrès avaient irrité dans leur intégralité le gouverneur français de l'époque, qui avait annoncé auparavant à ses supérieurs, sans mesurer réellement la portée du Congrès, que ce dernier ne réservera aucune surprise.

Des prévisions qui avaient été balayées par les décisions de l'événement mémorable et conduit le gouverneur français à y entrevoir ce qu'il a appelé, des germes nationalistes arabes dangereux pour l'avenir de l'influence de la France en Mauritanie et dans le reste de la communauté ouest-africaine francophone.

Lac d'Aleg :

Le difficile équilibre entre l'agriculture, l'élevage et la conservation de la nature



Une superficie de 7400 hectares environ. Une longueur de 16 kilomètres, longeant la route de l'espoir, et une largeur de près de 4,5 kilomètres. Un volume d'eau de 66.000.000 m³. Le Lac d'Aleg qui donne son nom à la capitale du Brakna est une dépression qui est inondée par les eaux de l'oued Ketchi. L'usage économique de ce lac, dont les eaux se conservent jusqu'aux prochaines pluies, fait polémique depuis une trentaine d'années.

Champs de sorgho, en période d'hivernage, le Lac d'Aleg est surtout une zone de pâturage sur laquelle se rabattent les éleveurs d'Aleg et environs (Djeddah, Baghdad, Dar Naim, Carrefour, Lemden, Aghchorguit). La vocation pastorale du Lac est aujourd'hui plus forte, les exploitants agricoles devenant de plus en plus rares, même au niveau de la plaine de Lekleila que le gouvernement mauritanien songerait à réhabiliter pour la production de céréales traditionnelles et de fourrage.

Le Lac d'Aleg est une zone économique de grande importance non valorisée. Les habitants de la zone fondent cependant de grands espoirs sur le programme sectoriel qui sera pris en charge dans « Taahoudati » du président de la République, Mohamed Ould Cheikh Ghazouani, pour que le projet « Lac d'Aleg » voit enfin le jour.

Les grandes lignes du Projet Lac d'Aleg ont été envisagées dans les années 90 du siècle dernier mais abandonnées depuis, sans doute à cause d'une certaine « résistance » des populations locales craignant que l'aménagement, pour une agriculture plus moderne, avec une partie réservée au maraîchage, ne soit une forme de dépossession. Le titre foncier marche pourtant bien pour l'irrigué, notamment dans la région du Trarza, et l'on espère qu'il en sera de même pour les autres types de propriétés « privées » ou collectives.

« Pourtant, un tel projet allait absorber une bonne partie de la main d'œuvre active locale », affirme cet ingénieur des Eaux et Forêts sortant des universités algériennes au milieu des années 80. A l'époque, les financements pour l'aménagement du lac d'Aleg avaient été obtenus auprès du Fonds européen de développement (FED) mais, face aux difficultés rencontrées sur le plan de la propriété foncière, cet argent aurait été utilisé pour l'aménagement de tous les ouvrages en amont du Lac d'Aleg : les barrages de Lerdi, Tachott trouble, Guessali, Tertougal, Bennar, Tachemda... Un choix qui semble avoir enterré, pour un long moment, le projet d'aménagement du Lac d'Aleg.

Un autre échec : Avec un financement espagnol, le

ciblage spécifique qui devait toucher environ 400 hectares de cultures, avec des critères de priorisations, et profiter à 400 familles, n'a jamais apporté les résultats escomptés, si l'on se réfère à l'analyse de l'évaluation à mi-parcours effectuée en 2017, de ce projet qui porte le titre ambitieux de « renforcement de la résilience des populations les plus vulnérables et diffusion des nouvelles technologies dans la zone humide du lac d'Aleg ».

Ainsi, l'option de zone de pâturage semble avoir le dernier mot. Certes, il y a chaque année des cultures de décrue, mais la partie jamais cultivée, servant d'abreuvoir et pâturage pour les animaux, est la plus importante. Une bio masse forestière constituée de « amor » (acacia nilotica) et de « teychet » (balanites egyptiaca) est en train de se reconstituer, même si elle n'est pas encore importante.

Une vocation à définir

La vocation économique du Lac d'Aleg reste à définir, dans le cadre d'un projet d'aménagement agricole ou d'une affectation réelle comme zone de pâturage ou encore de « réserve ». Pour le moment, on semble revenir à une gestion « à l'ancienne », variable selon le niveau d'eau : parcours d'animaux, agriculture, bio masse forestière. Le changement de mode de vie (de nomade à sédentaire), dans la zone du Lac, favorise la régénération de la flore et le retour possible, dans quelques années, de certaines espèces (phacochère, par exemple) que l'on retrouve plutôt dans les zones de N'diogo, Le'weyja et R'kiz.

La mare sert de zone de repos, à partir de novembre et décembre, pour les oiseaux d'eau (qui viennent même de l'Europe) à la recherche de zones chaudes au Maroc, en Algérie et en Mauritanie (Banc d'Arguin, lac d'Aleg, lac de Maal). En mars-avril, les oiseaux reprennent presque intuitivement le chemin du retour. La Mauritanie reçoit des fois des recommandations, à partir de l'Europe, pour attester de la présence d'oiseaux bagués en vue de connaître leur parcours de migration.

Des études plus anciennes indiquent que la zone du Lac « semble jouer un rôle important comme zone de passage vers le delta du fleuve Sénégal », notamment pour les sarcelles d'été (Anas querquedula), dont quelque 100.000 individus étaient présents en septembre 1987.

Les menaces existent toujours

Exactement comme dans les autres zones voisines du Sahara, dans les environs du lac Aleg, les précipitations amoindries ont entraîné le surpâturage et la surexploitation des zones de pâturage et des

zones humides.

La surexploitation, surtout venant des centres urbains, se manifeste surtout dans l'exploitation quasi-totale de la forêt d'Acacia nilotica qui restait. Elle se manifeste de même dans la monotonie des arbres et des buissons aux alentours immédiats du lac, où subsiste surtout Boscia senegalensis, après la coupe exubérante pour le feu et le bétail.

Dans la zone directement voisine à la ville d'Aleg cette surexploitation est bien visible : elle consiste en une plaine large de 1,5 à 2 km, sans arbres pratiquement.

La même remarque vaut pour la végétation du sol : la pression continue des animaux pâturant dans cette zone l'a fait disparaître complètement d'ici, comme de la région le long de la route asphaltée de Nouakchott, et au sud d'Aleg. La progression de cette dégénération du couvert végétal pourra aggraver considérablement à l'avenir la pression sur les parties humides du lac, étant donné que le lac sera la dernière plaine couverte de végétations appropriées au pâturage.

Les niveaux de l'eau continuellement peu élevés restreindront la superficie de plaines inondées. De ce fait, ils obligeront les agriculteurs et les éleveurs à se contenter de la petite partie de la rive étant assez humide pour la culture de sorgho, ou ayant assez de végétations pour le pâturage.

C'est à ce moment-là que peuvent surgir des problèmes entre les agriculteurs et les éleveurs, au sujet de l'utilisation des rives du lac.

Tant l'agriculture/l'élevage que les oiseaux dépendent du cours naturel des inondations du lac, des inondations suffisamment grandes permettront aux éleveurs, aux agriculteurs et aux oiseaux de trouver assez d'endroits appropriés à leurs activités dans le lac ou sur ses rives.

De ce fait, mais aussi parce qu'Aleg a connu une extension, la pression sur le lac Aleg a augmenté et surgissent des difficultés entre l'agriculture, l'élevage et la conservation de la nature. Pour mettre fin à ces conflits et en même temps pour préserver cette zone si importante pour les oiseaux, il faut prendre des mesures coordinatrices et protectrices. On pense, de façon particulière, à séparer le pâturage du bétail des nomades de celui d'Aleg qui est présent en permanence (ceci pour faire rentrer les zones de pâturage nomades dans l'ancien cycle de pâtures) commencer à planter des arbres dans des zones humides inondées, ainsi qu'aux alentours immédiats d'Aleg, et assurer, dans un plan intégral, l'alimentation en eau de l'oued Ketchi, en empêchant la construction de barrages, en amont.

S. M

Le méchoui d'Aleg



Aleg a son côté attirant, son charme propre : son fameux méchoui qui fait de cette ville une escale quasi mystique pour tous les voyageurs se rendant de Nouakchott vers l'une des wilayas que traverse la Route de l'Espoir (Tagant, Assaba, Hodh Gharbi, Hodh Chargui) ou poussant parfois jusqu'au Mali. Le méchoui d'Aleg est même devenu une « marque déposée ». Il a acquis ses lettres de noblesse avec des noms comme Taher, Joueidatt, Jeymal, aujourd'hui disparus, et d'autres qui ont assuré la relève tel Werzeg Ould Sabar qui nous parle, avec un brin de nostalgie, de ce méchoui dont les admirateurs se font de plus en plus rares.

Un alignement impressionnant de vendeurs de méchoui sur près de 600 mètres, allant de la Station « Ehel Cheikh Mouhamedou » à la sortie Est de la ville. A partir de 10 heures, l'odeur de la viande grillée vous prend et ne vous lâche plus. Jusqu'aux premières heures du jour, quand les voyageurs arpentant la Route de l'Espoir se font de plus en plus rares,

avant que le cycle de vie ne reprennent, vingt-quatre heures plus tard.

« J'ai intégré ce secteur depuis le temps de Maaouiya, quand le méchoui était encore une activité qui rapporte. La procédure est simple : on expose la viande d'un mouton fraîchement dépecé bien en vue, pour que les voyageurs empruntant la route (de l'Espoir) venant de Nouakchott ou s'y rendant la voient. Il y a une concurrence certes entre les restaurants mais elle est très « saine », pacifique. Les chauffeurs jouent un rôle important puisque chacun a souvent ses préférences, là où le restaurateur serait prêt à lui servir un bon morceau, un zrig et un thé gratuits. Une fois débarqué chez nous, c'est le client qui choisit et nous préparons avec soin ce qu'il aura commandé parce que nous voulons le voir revenir souvent. »

Werzeg qui rappelle le caractère agropastoral de la moughataa d'Aleg souligne que le méchoui est une activité qui ne rapporte plus vraiment comme avant. A la question « pourquoi tient-il encore à elle, il répond : « C'est

l'habitude, mais je crois que, malgré mon âge, si je trouve autre chose, je laisserais tomber. Aujourd'hui, les passagers ne sont pas prêts à payer le prix qu'il faut (3500 ouguiya, un bon morceau, au lieu de 2500). Il y a certains qui y tiennent pourtant à n'importe quel prix.

Unique consolation pour Werzeg qui prépare la relève en faisant travailler ses enfants dans le secteur : Le méchoui marche très bien en période de vacances. Actuellement, on tue une bête par jour et on attend. Si la viande est vendue avant le crépuscule, on tue un autre mouton pour les voyageurs de nuit », ajoute-il.

Evoquant les autres problèmes qu'il rencontre, il parle essentiellement des taxes prélevées par la commune (20 MRU/Jour, 100 MRU/mois, 600 MRU/an et 50 MRU pour le service de l'assainissement). « C'est la seule mission que la mairie fait bien », dit Werzeg sur un ton de reproche.

Sneiba Mohamed

Artisanat :

Les dernières potières !



La coopérative « maaboubé » (potière) qui fabrique des canaris existe à Boghé depuis plusieurs décennies. Traditionnellement, cette activité est essentiellement réservée aux femmes. « Nous fabriquons les canaris en période de forte chaleur. Pendant l'hivernage, nous cultivons nos jardins maraichers. A la fin des pluies, nous revenons à nos canaris... » dit Hawa Kassé. En plus des canaris, les potières fabriquent aussi des encensoirs. Les canaris sont vendus dans un espace au bord du fleuve, au marché ou devant les domiciles des potières au quartier Boghé Dow. Un canari moyen

coûte 2500 à 3000 anciennes ouguiyas. Les potières reçoivent aussi des commandes de Nouakchott. Les potières ne souffrent guère de l'électrification et de l'utilisation des réfrigérateurs. « Beaucoup de gens préfèrent encore l'eau des canaris » dit Hawa Kassé qui ajoute que les canaris de la coopérative sont souvent vendus à Nouakchott et autres centres urbains de la Mauritanie. Il se pose aux potières le problème du transport de l'argile pour la fabrication des canaris. « Avant, cette argile était transportée par des femmes et des enfants au niveau de notre espace qui servait d'ate-

liers. Maintenant, il faut des charrettes et ça a un coût que nous supportons difficilement » témoigne Hawa Kassé. Les potières veulent aussi un appui pour la construction d'un atelier pour y fabriquer leur canaris et des encensoirs. Le métier de potières se transmet de génération en génération. Hawa Kassé a fait école auprès de sa mère. Mais avec les nouvelles générations scolarisées, la transmission bat de l'ail et le métier est menacé.

Khalilou





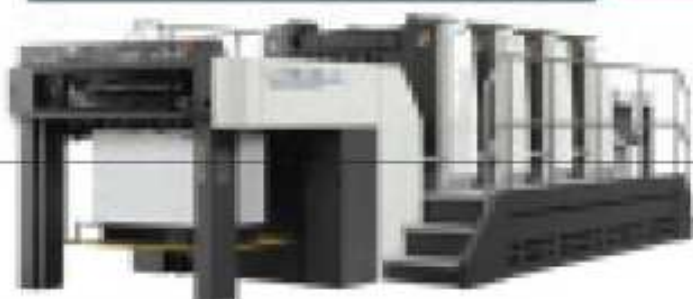
ISO 9001

CERTIFICATION



Nous poussons toujours plus loin nos engagements envers vous.
L'imprimerie **Al Mazaya** est fière de vous annoncer l'obtention de
la certification **ISO 9001** version 2015.

Impression offset



Impression numérique



Impression banderoles



Nos Services

- Agenda
- Bloc Note Standard/ Personnalisé
- Cahier
- Carte de Visite
- Chemise à rabat
- Carnet de souche
- Dépliant
- Papier en-tête
- Impression personnalisée
- Etc



www.imprimerie-mazaya.com
43 33 01 23 - 43 33 02 03 | bonjour@imprimerie-mazaya.com